

# La place du Marché à Vevey



## Etude historique

Bruno Corthésy

en collaboration avec Giuliana Merlo

Mai 2017



Bureau de recherche en histoire de l'architecture  
Bruno Corthésy  
Avenue Vuillemin 10, 1005 Lausanne  
021/311 70 46, [brunocorthesy@hotmail.com](mailto:brunocorthesy@hotmail.com)

## Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2. La place du Marché sous l’Ancien Régime</b>	<b>5</b>
<b>3. La place du Marché au début du XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>7</b>
<b>4. 1840, les premiers quais</b>	<b>11</b>
<b>5. 1870, l’affaire du candélabre, l’affaire du quai Perdonnet</b>	<b>19</b>
<b>6. 1905, la construction du Casino, l’aménagement des Jardins du Rivage, deux nouvelles rues</b>	<b>25</b>
<b>7. 1910-1930, calme plat</b>	<b>33</b>
<b>8. 1930-1950, nouveaux équipements, nouvelles circulations</b>	<b>35</b>
<b>9. 1950-1970, l’ère de la voiture</b>	<b>41</b>
<b>10. 1977, une scène ouverte sur le lac</b>	<b>47</b>
<b>11. 1990, enterrer les voitures</b>	<b>49</b>
<b>12. Conclusion</b>	<b>56</b>
<b>13. Annexe : liste des bâtiments recensés bordant la place</b>	<b>58</b>
<b>14. Bibliographie</b>	<b>59</b>
<b>15. Liste des abréviations</b>	<b>60</b>

Couverture : la place du Marché, à Vevey, vers 1900 (Musée historique de Vevey).

## 1. Introduction

La place du Marché, ou Grande Place, à Vevey est située au sud-ouest de la ville, en bordure du lac<sup>1</sup>. De forme irrégulière, vaguement trapézoïdale, elle s'ouvre en éventail sur le panorama du Léman, ce qui lui confère certainement une des plus belles implantations qui soit. Elle passe aussi pour la plus grande surface non bâtie au cœur d'une ville suisse, du moins sous l'Ancien Régime, période durant laquelle elle remplissait une fonction de premier plan, car Vevey était considérée comme la ville la plus commerçante du canton de Vaud<sup>2</sup>. Elle est bordée de monuments remarquables comme l'ancienne maison de Mme de Warens, le Cercle du Marché, la Grenette, le château de l'Aile, le Casino, le Théâtre et le Musée suisse de l'appareil photographique. Outre ses marchés hebdomadaires, qui conservent aujourd'hui encore toute leur renommée dans le canton, elle est connue comme le lieu traditionnel où se tient tous les quarts de siècle environ la Fête des vigneron.

---

<sup>1</sup> Communément appelé place du Marché, cet espace est aussi dénommé Grande Place, notamment sur les cartes et autres documents entre 1840 et 1889. Par commodité, dans la suite du texte, nous parlerons toujours de la place du Marché.

<sup>2</sup> MAILLEFER, Paul, *Histoire du canton de Vaud dès ses origines*, Lausanne, 1903. p. 343 ; cité par NEUENSCHWANDER-FEHL, Joëlle, *INSA. Inventaire suisse d'architecture. 1850-1920*, vol. 9, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 2003, p. 436.



Fig. 1. Plan de la ville de Vevey en 1726 par A. de Mandrot, 1862 (Musée historique de Vevey).



Fig. 2. Plan de la ville de Vevey en 1726 par A. de Mandrot, 1862, détail (Musée historique de Vevey). Depuis le Moyen Age, cette partie de la ville, hors les murs, est communément appelée Bourg des Favres. A l'est est indiqué, avec un trait noir, l'ancien mur de ville ; dans ce même mur, à mi-hauteur, la porte au Vent ; au sud, en partant de la gauche, l'emplacement du château de l'Aile, trois rangées de marronniers plantés en 1736, la Halle et Le Sauveur, au bord du lac. D'autres arbres sont aussi plantés en bordure de la place. Des jardins ont été établis dans les anciens fossés.

## 2. La place du Marché sous l’Ancien Régime

Au Moyen Age et durant l’Ancien Régime, l’emplacement des marchés fait l’objet de nombreux enjeux<sup>3</sup>. Grâce aux taxes, l’activité commerciale est une source importante de revenus pour les détenteurs des seigneuries. Cependant, dès 1250, la Savoie, dont dépend Vevey, encourage la prise d’autonomie par les communes et les bourgeois, afin de favoriser l’essor économique, ce qui peut entraîner une perte de revenu pour les seigneuries. La seigneurie de Vevey est alors partagée entre les Blonay, à l’est, et les Oron, à l’ouest. Chaque seigneurie a son marché, les Blonay au Vieux-Mazel, actuellement place Sainte-Claire, et les Oron au Boitet, place de l’Ancien-Port.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la ville se développe notablement en direction de l’ouest. Le mur d’enceinte est déplacé de l’actuelle rue du Centre à la ruelle des Anciens-Fossés. A l’étroit dans les murs, le marché doit être transféré à l’extérieur, dans son périmètre actuel. Le commerce en plein air s’y tient une fois par semaine, le mardi, bénéficiant d’accès plus faciles qu’en ville, depuis le nord et l’ouest, ainsi que depuis le lac. Les seigneurs d’Oron qui détiennent la partie ouest de la ville en tirent un très grand profit. Les Blonay maintiennent malgré tout leur marché au Vieux-Mazel, une fois par semaine également, le vendredi.

En 1547, la Ville acquiert la maison de l’Aile (Halle) pour y faire un entrepôt de marchandises les jours de marché, le service de stockage représentant pour elle une source de revenu<sup>4</sup>. La place sert aussi parfois de lieu d’exécution. En 1643, un missionnaire catholique belge, François Folch, y est décapité pour cause de propagande religieuse<sup>5</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la place fait l’objet de quelques aménagements. Le terrain est nivelé en 1736. Des marronniers sont plantés le long du lac pour donner de l’ombre en été aux étals de beurre et fromages (fig. 2)<sup>6</sup>. Le long des rives au sud-ouest, *derrière l’Aile*, des mûriers sont arrachés et remplacés par des bancs et une double rangée de marronniers, complétée dix ans plus tard par une ligne de peupliers côté lac<sup>7</sup>.

A la même époque, la vente du bétail se déroule au nord, le long des fossés du Bourg des Favres, où l’on dresse des parapets avec anneaux pour y attacher les bêtes<sup>8</sup>. Un ruisseau qui traverse la place est recouvert de dalles en 1756<sup>9</sup>. En 1797, s’y tient la 1<sup>ère</sup> Fête des Vignerons devant un public installé sur des estrades.

---

<sup>3</sup> RECORDON, Edouard, *Etudes historiques sur le passé de Vevey*, Vevey : Säuberlin + Pfeiffer, 1970, pp. 339 et sqq.

<sup>4</sup> CÉRÉSOLE, Albert, *Notes historiques sur Vevey*, Vevey : Gerber & Daengeli, 1990, pp. 33-34.

<sup>5</sup> CÉRÉSOLE, p. 48.

<sup>6</sup> Procès-verbaux du Conseil municipal (CM), 6.10.1736, p. 388 ; MULLER, Fédia, *Images du Vevey d’autrefois : maisons, rues, quartiers et personnages disparus évoqués par le texte et l’image*, Vevey, 1975, p. 50.

<sup>7</sup> CM, 12.11.1736, p. 424; INSA, p. 505.

<sup>8</sup> CM, 20.2.1736, p. 318.

<sup>9</sup> RECORDON, p. 341.



Fig. 3. Plan de Vevey dressé par J. F. Matthey-Doret en 1800 (MHV, 3736, reprod. Céline Michel).



Fig. 4. Plan de Vevey dressé par J. F. Matthey-Doret en 1800, détail (MHV).

### 3. La place du Marché au début du XIX<sup>e</sup> siècle

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la place présente une configuration très semblable à celle qui prévaut tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 3). Dès le début du siècle a lieu cependant toute une série d'aménagements, dont l'élément principal est la construction de la Grenette en 1808 par l'architecte Jean-Abraham Fraisse (fig. 7). Comme l'indique son nom, cet équipement a pour fonction d'abriter le marché aux grains. En 1804, on projette également la construction d'un couvert pour tenir à l'abri les fromages au bas de la place du marché, où l'on pourrait aussi installer le poids public<sup>10</sup>. On trace des marquages au sol en fonction des différentes denrées qui sont vendues<sup>11</sup>. En 1810, des arbres sont plantés à l'ouest de la Grenette pour abriter le marché au bétail<sup>12</sup>. En 1817, on démolit un petit bâtiment en bas de la place qui servait de lieu d'aisance au public et de dépôt d'immondices<sup>13</sup>. En 1817, les bancs en marbre, sous le premier alignement d'arbres au bas de la place, sont retirés pour faciliter l'écoulement des eaux<sup>14</sup>. Le sol reçoit une nouvelle couche de gravier et les allées d'arbres sont étendues<sup>15</sup>. Le marché au beurre et de volaille se tient alors au nord, sur une petite place, au Bourg des Favres. A la grande place se vendent les légumes et autres denrées comestibles<sup>16</sup>.

En 1824, ont lieu des travaux d'aménagement des rives. Le mur de soutènement du port est reconstruit en blocs de pierres à la taille rustique et la rampe est renforcée à l'aide de pierres de Meillerie<sup>17</sup>. On pense même aménager un véritable port au bas de la place. Un concours est lancé dans ce sens par les autorités, à la demande des commerçants. Parmi les dix candidats se trouve notamment l'ingénieur civil Guillaume Henri Dufour, auteur de la Rade de Genève et futur général des armées fédérales (fig. 8).



Fig. 5. La place du marché vers 1800 (MHV, NEG. 622, repro. frères Fischer, fin XIX<sup>e</sup> siècle). Le bâtiment des douanes au grand toit bas est démolit en 1816. A gauche, une allée d'arbres soigneusement alignés. La maison à droite est aujourd'hui relativement dans le même état. Tout à droite, en amorce, les allées d'arbres réservées aux marchands de beurre et fromages.

<sup>10</sup> CM, 12.7.1804, p. 391.

<sup>11</sup> CM, 16.5.1804, p. 370.

<sup>12</sup> CM, 21.11.1810, p. 1.

<sup>13</sup> CM, 15.3.1817, p. 242.

<sup>14</sup> CM, 14.1.1817, p. 358.

<sup>15</sup> CM, 24.2.1819, p. 484.

<sup>16</sup> CM, 11.10.1809, p. 31.

<sup>17</sup> CM, 13.9.1824, p. 385.





Fig. 6. La place du marché vers 1800 (MHV). Le bâtiment des douanes apparaît avec plus de détails. La vaste toiture autorise un grand volume d'entreposage et l'avant-toit permet un dépôt temporaire. Les allées d'arbres au bord du lac sont représentées avec plus d'ampleur, mais ne paraissent pas dans un ordonnancement aussi rigoureux que sur les cartes. A l'arrière-plan, au centre apparaît une barque à voile, témoignant du rôle de débarquement des marchandises que jouent les rives du lac.

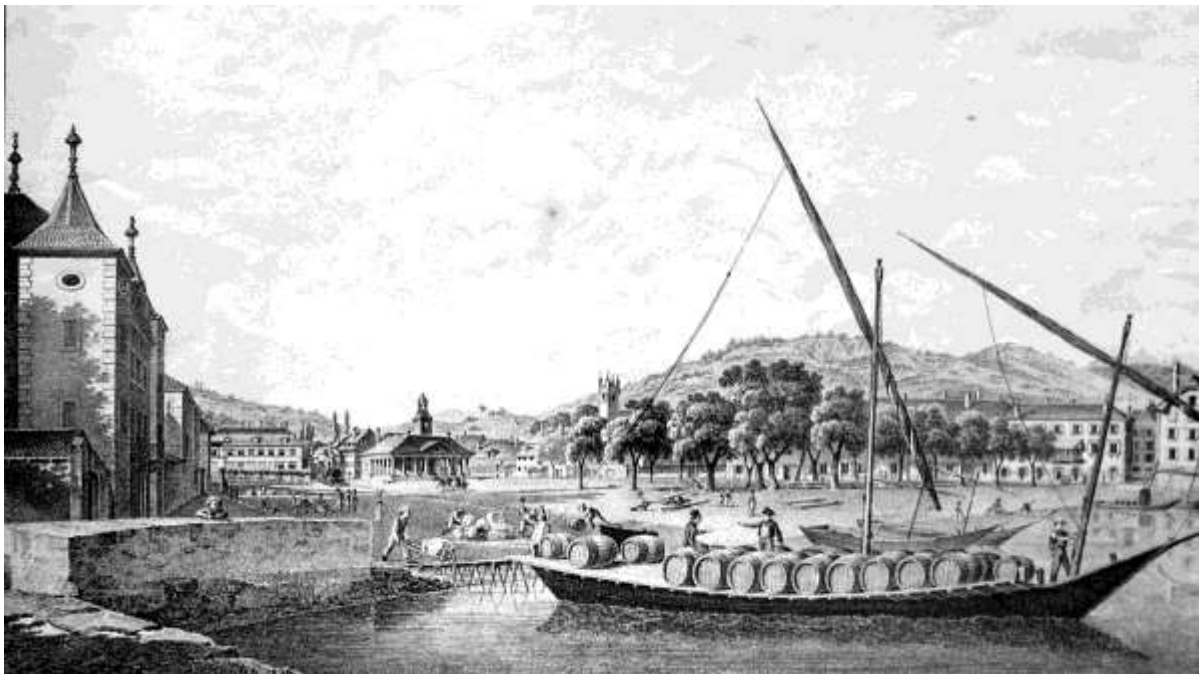


Fig. 7. Théophile Steinlen, 1828 (MHV, 1463-01). Au fond de la place, la Grenette construite en 1808. A droite, la place apparaît abondamment boisée. A gauche, la maison de l'Aile avant sa reconstruction en 1840. A droite, la technique utilisée pour embarquer des tonneaux, certainement de vin : les bateaux à fond plat permettent de s'approcher à grande proximité des rives en s'échouant partiellement. On dresse ensuite des tréteaux en guise de passerelle. Les rives sont déjà en partie construites avec mur de soutènement et jetée.



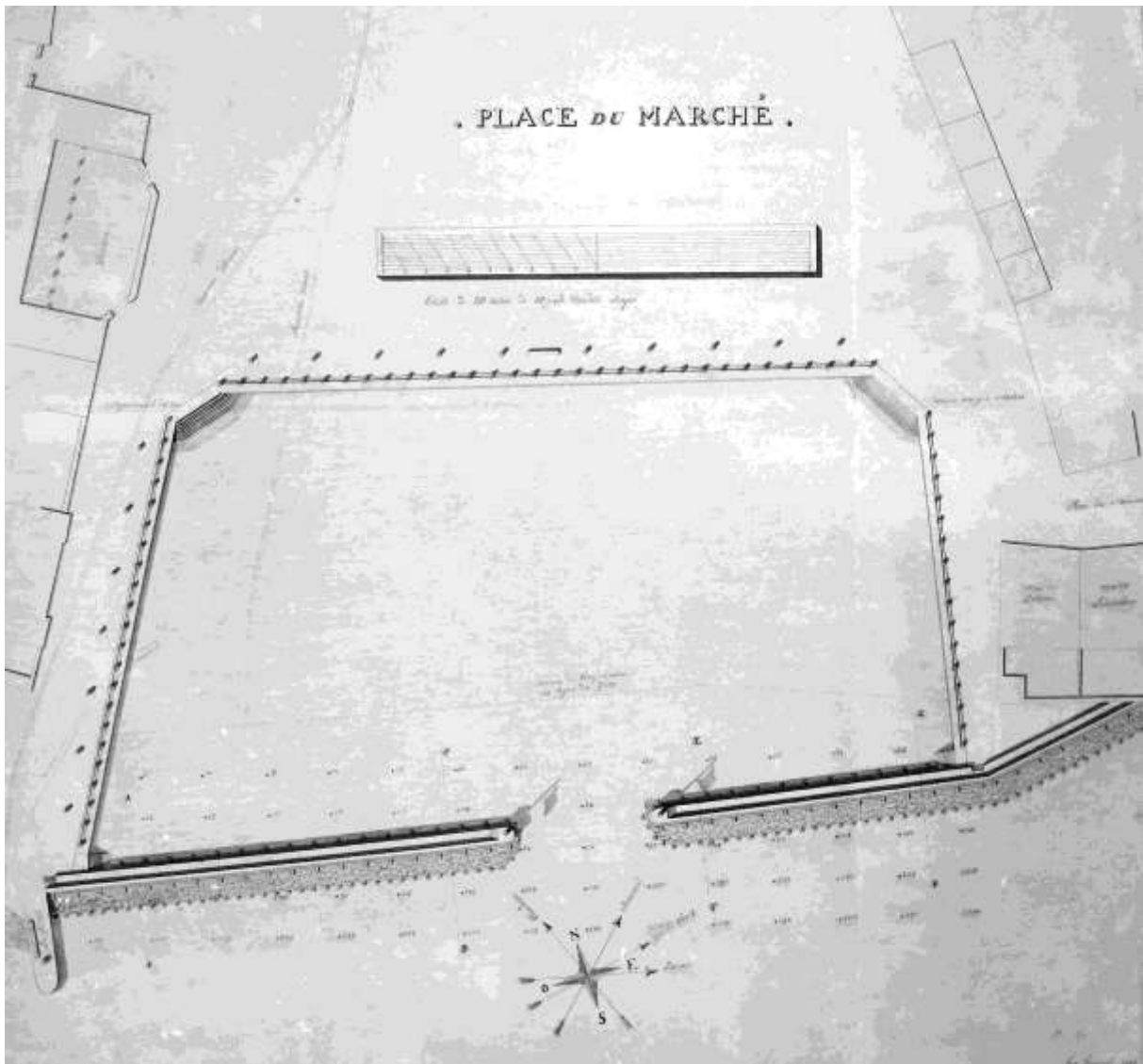


Fig. 8. Projet de port au bas de la place du Marché, Guillaume Henri Dufour, Genève, 1826, dessiné par Fr. Fernel (AV). Il s'agit d'un large bassin qu'il s'agit de creuser et protéger des intempéries par deux jetées enrochées. Le bassin se serait étendu à l'intérieur de la place presque au-delà de la maison de l'Aile.

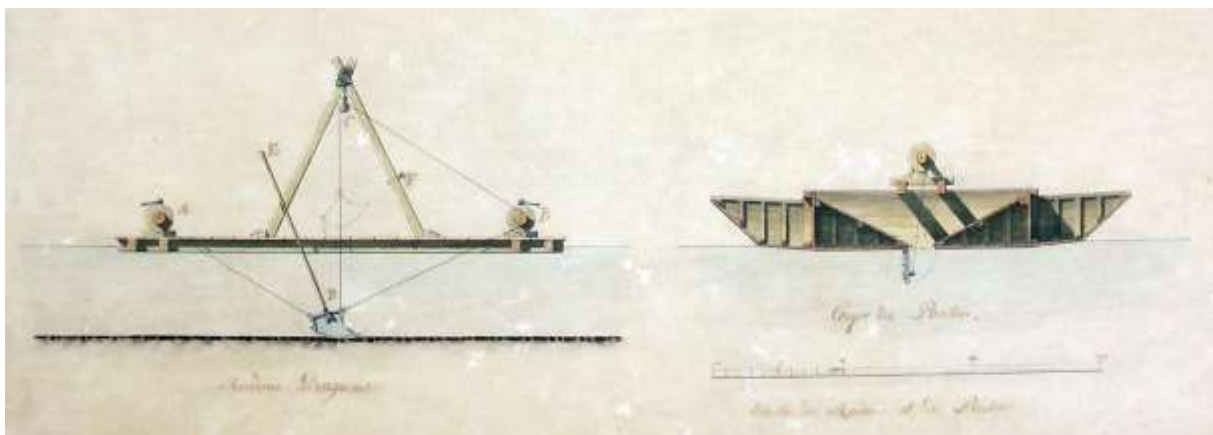


Fig. 9. Projet de port, Guillaume Henri Dufour, Genève, 1826, détail (AV). Schémas d'un radeau pour draguer le fond du bassin et d'un ponton pour y déverser du gravier.

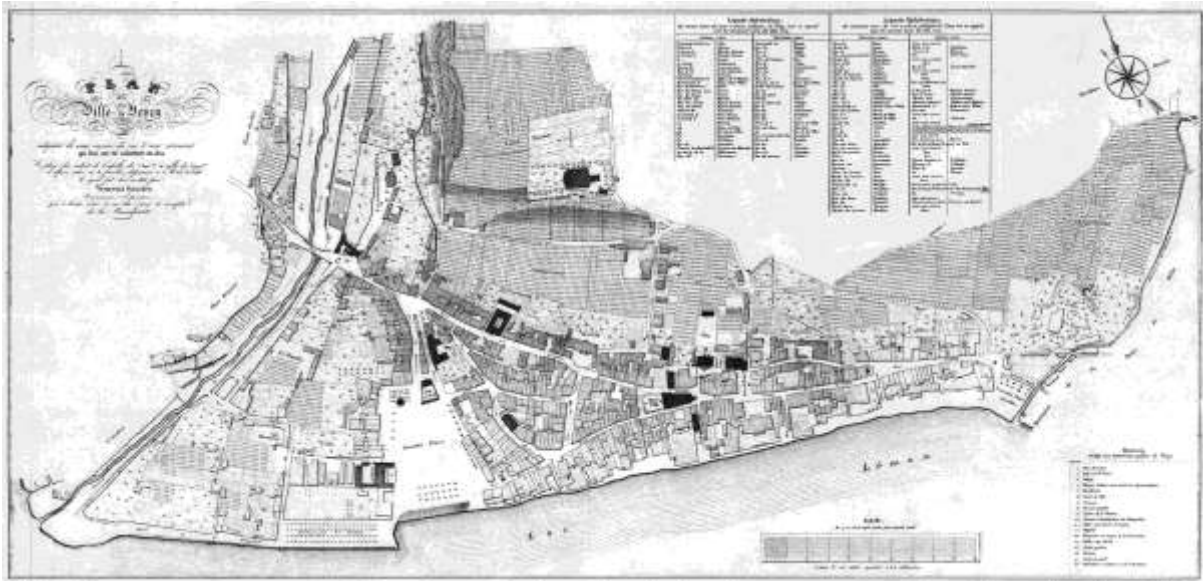


Fig. 10. Plan de la ville de Vevey par Vincent Rossier, commissaire arpenteur, 1840 (Service de l'urbanisme).

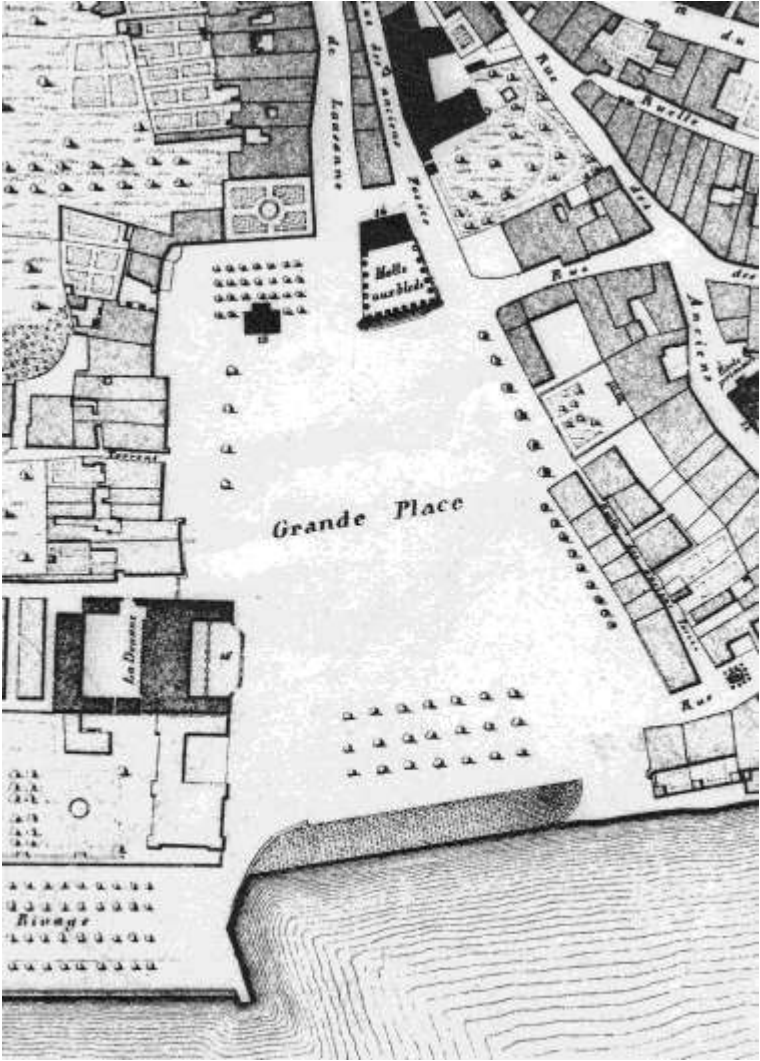


Fig. 11. Plan de la ville de Vevey par Vincent Rossier, commissaire arpenteur, 1840, détail (Service de l'urbanisme). Sont clairement représentés la Grenette (halle aux blés), le poids public à l'ouest, la douane au sud-ouest, la promenade du Rivage au sud et la rampe soigneusement maçonnée pénétrant dans le lac.

#### 4. 1840, les premiers quais

A partir de la fin des années 1830, les autorités se préoccupent du réaménagement des rives du lac. En 1838, on fixe la ligne des futurs quais et on établit des alignements pour les riverains<sup>18</sup>. A l'est, un port est aménagé au débouché de la place Orientale (actuelle rue Clara Haskil) et Vincent Perdonnet (1768-1850), député du cercle de Vevey, projette l'établissement de quais à la place du Marché destinés aux marchandises transitant par la douane. Les bords du lac sont alors qualifiés de « hideux » et l'on rêve de quais semblables à ceux réalisés à Genève.

En 1840, Jacques-Edouard Couvreur (1803-1872) fait reconstruire par les architectes Henri Perregaux et Jean-Louis Brocher sa maison de l'Aile, qui tire son nom de son ancienne fonction de halle. Dans le même temps, il fait un don considérable à la Ville, 10'000 francs, pour le réaménagement des rives situés devant sa propriété, où des premiers quais avaient déjà été réalisés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, ces projets entrent en conflit avec l'usage qui est fait des grèves naturelles, pour la lessive, l'étendage du linge, l'entreposage de marchandises et l'extraction de gravier. La nouvelle fonction d'agrément du lac s'oppose ainsi à sa traditionnelle utilité pratique.

Les travaux sont néanmoins lancés en 1840, avec le souci de ménager les utilisateurs des rives et des nouvelles buanderies, ainsi que des bains, sont prévus dans le projet. Le chantier rencontre de nombreuses difficultés en raison de la profondeur du lac à cet endroit, causant plusieurs effondrements. Les quais sont toutefois achevés en 1844, sous le nom de quai de la Buanderie (actuellement quais Monnerat et Maria-Belgia).

Durant la même période, d'autres aménagements ont lieu sur la place. Un poids au foin est construit à l'ouest de la Grenette en 1837 par l'architecte Philippe Franel (fig. 14). Les palissages entourant les arbres à l'arrière de ce secteur sont retirés<sup>19</sup>. Des tilleuls sont remplacés par deux ormeaux à l'est et deux acacias au nord<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> INSA. *Inventaire suisse d'architecture. 1850-1920*, vol. 9, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 2003, pp. 454-455.

<sup>19</sup> CM, 3.7.1833, p. 487.

<sup>20</sup> CM, 29.11.1844, p. 268.

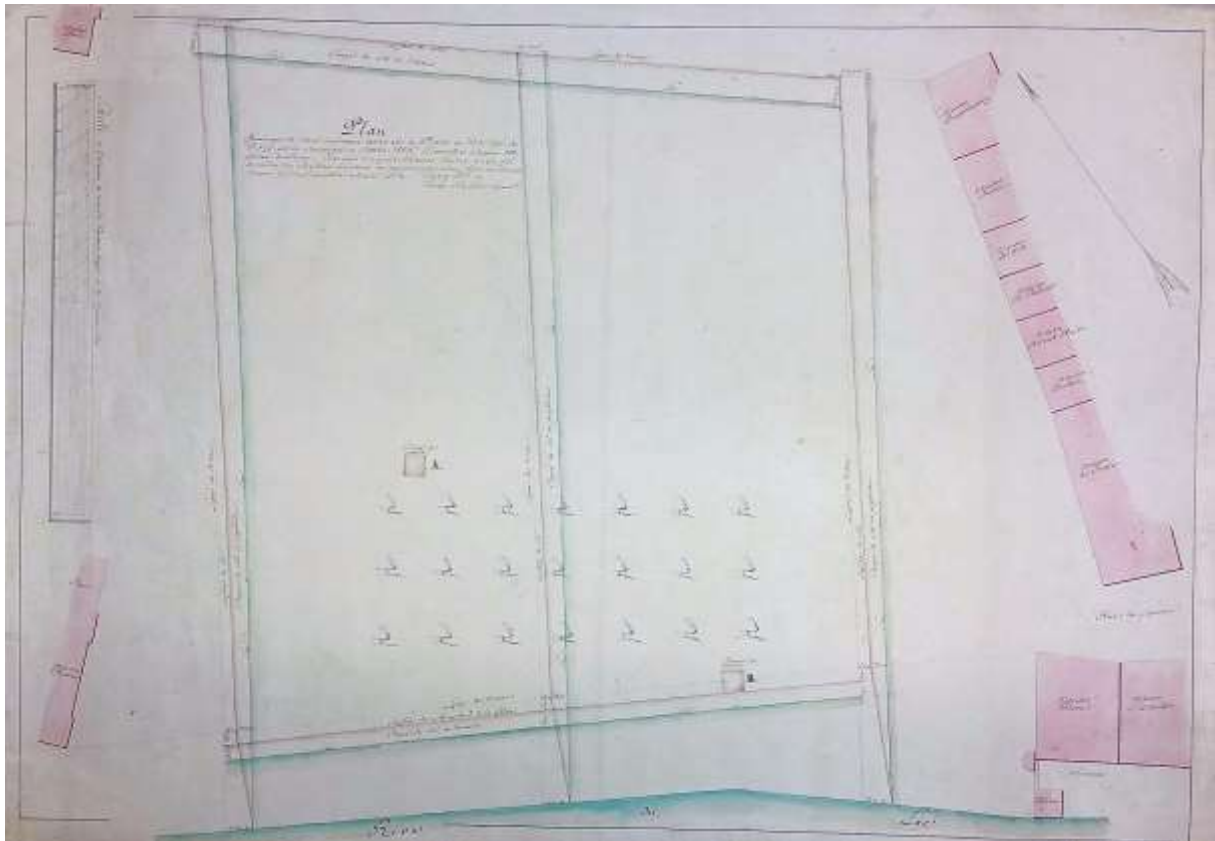


Fig. 12. Projet de nivellement de la place par Vincent Rossier commissaire arpenteur, 1825 (AV). Les trois rangées d'arbres au sud sont clairement visibles. Les carrés A et B correspondent à des sondages. Autour de la place, les noms des propriétaires. En partant du nord-ouest, dans le sens des aiguilles d'une montre : maison Doret, Gongginsberg, Clusser, Kettich, Collomb Router, Corboz, du Cercle, Loetscher, Blanc, Couvreu. A l'angle sud-est, le petit pavillon est désigné comme « cabinet ».

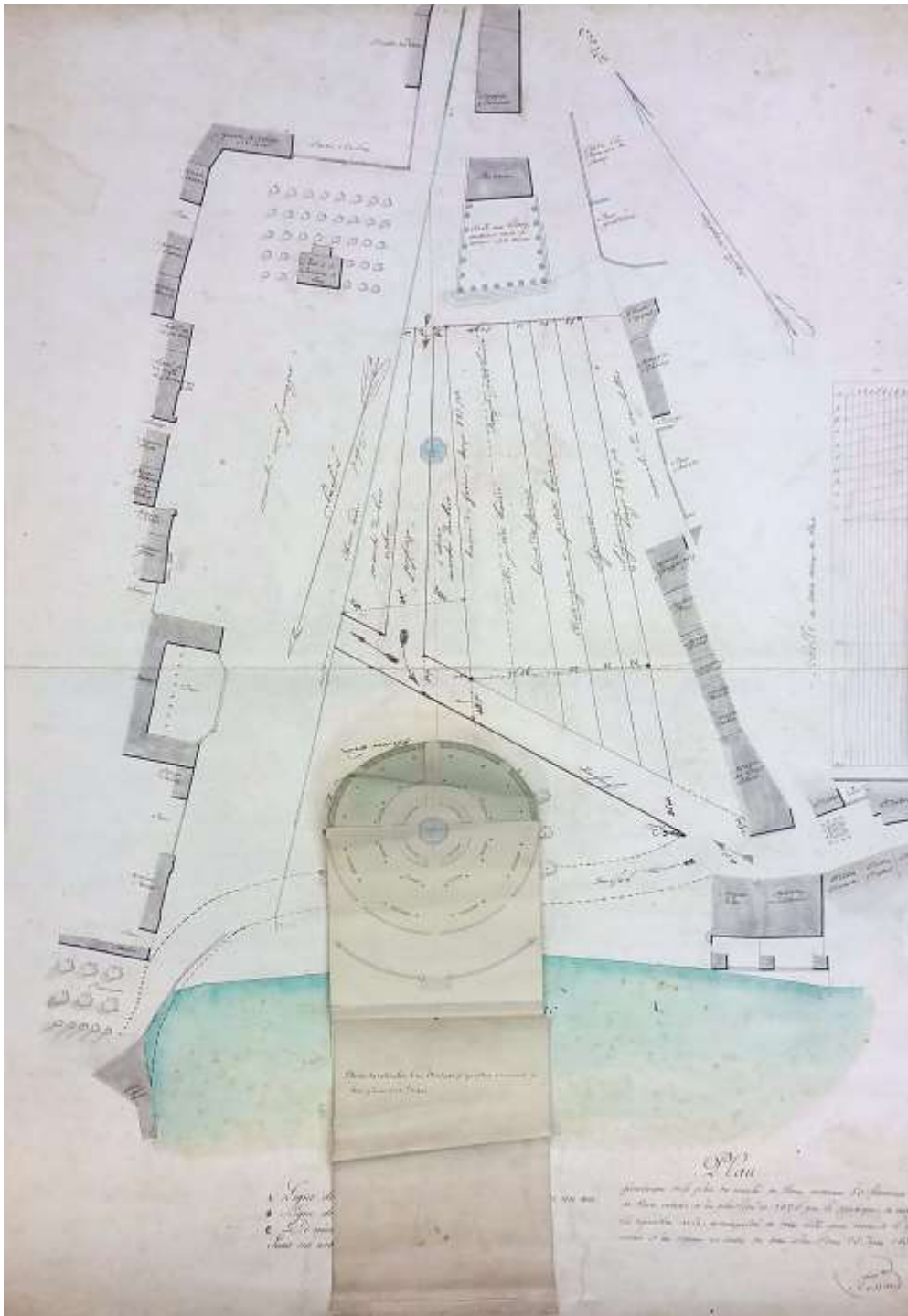


Fig. 13. Projet d'aménagement d'un square, établi en 1839 sur un plan dressé en 1825, par Vincent Rossier, commissaire arpenteur (AV, Gb bleu aménagement objet C56). Deux squares différents, l'un circulaire, l'autre en hémicycle, sont envisagés et présentés sous forme de rabats. Ils sont les deux constitués d'un bassin central, entouré de plates-bandes. Par ailleurs, le plan indique sous (A) l'alignement d'arbres le plus au nord comme formé de jeunes platanes plantés depuis un an, et, sous (B) et (C), les deux alignements d'arbres au sud comme des « vieux marronniers un peu rabougris ». Au nord-ouest est signalé l'emplacement du poids public, au milieu d'un bosquet. Au centre, on distingue en bleu une fontaine de forme hexagonale. Constituée de marbre de Saint-Triphon, elle porte les armes de la Ville sur l'un de ses côtés et le couronnement de sa chèvre est orné de rosaces et de festons. Elle semble avoir été déplacée devant le poids public en 1870. Elle reçoit alors ce millésime sur l'une des faces du bassin. A l'ouest, la grande maison à deux ailes est désignée comme la douane. Tout au sud, l'actuel quai Maria-Belgia est déjà désigné comme une « promenade », plantée d'arbres d'agrément. A l'instar des projets de square, les loisirs commencent à prendre le pas sur le fonctionnel au bord du lac. Le plan donne des informations précises sur les marchandises vendues en lignes, sur des bancs : d'est en ouest, volailles, châtaignes, légumes et bois. Sous les arbres, au sud, sont proposés les pommes de terre et les fromages.





Fig. 14. Le poids public au milieu d'alignements de platanes, construit en 1837 par l'architecte Philippe Franel (MHV). L'édicule est utilisé comme kiosque depuis 1930. La fontaine semble avoir été déplacée du centre de la place et installée à cet endroit en 1870.



Fig. 15. L'ancienne douane ou maison d'Herwart, à l'ouest de la place, démolie en 1896 (Cartoriviera).



Fig. 16. La place du Marché vers 1840 (MHV, 4779, reprod. Céline Michel). L'ouest de la place présente un beau front continu, de toute évidence idéalisé.

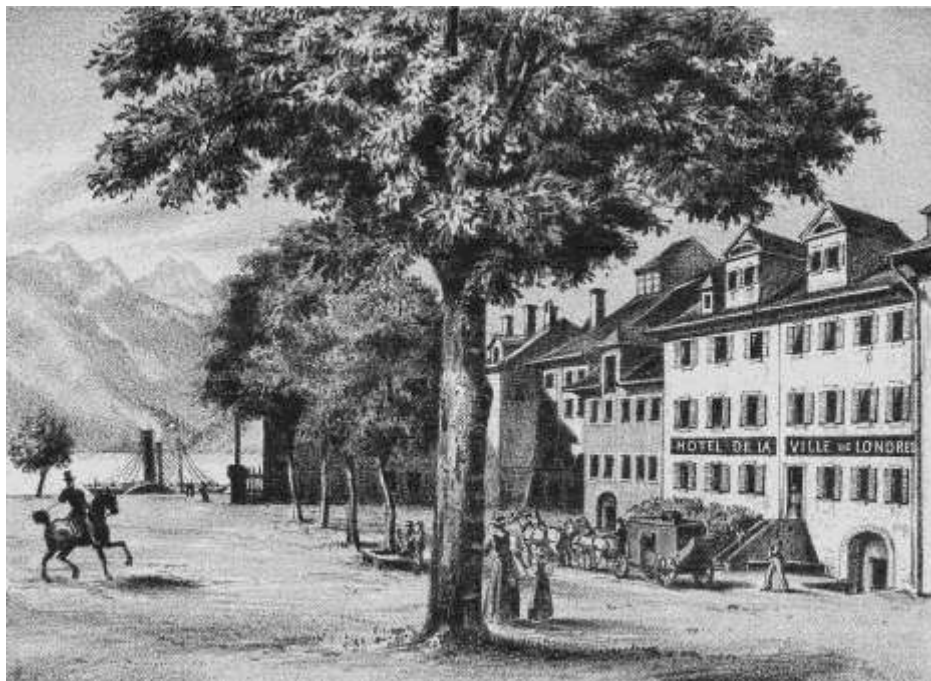


Fig. 17. La place du marché vers 1840 (MHV, 1569-02). A droite, l'hôtel de la ville de Londres, témoignage du tourisme anglais sur l'arc lémanique. Au fond, la cheminée d'un bateau à vapeur, moyen de transport apparu sur le Léman en 1823. Les bateaux à vapeur font escale à Vevey dès 1824, les passagers étant acheminés à terre en barque.





Fig. 18. La place avant la reconstruction du château de l'Aile en 1840, Frey d'après Dubois, lithographie de Lemerrier (MHV, 1549.00).



Fig. 19. Marius Steinlen, la place du Marché vers 1850 (MHV, 5195). Marius reprend exactement le même sujet que son frère Théophile en 1829, en le modernisant (fig. 16). A gauche, la maison de l'Aile a été reconstruite en style néogothique en 1846. En revanche, le bateau est demeuré inchangé, ainsi que le mur et la jetée.



Fig. 20. La place du Marché après la reconstruction du château de l'Aile en 1846, d'après E. Lafon (MHV, 1432-00). Le débarcadère apparaît avec plus de détail que sur d'autres estampes. Il est flanqué de deux murs et composé d'une charpente en bois.

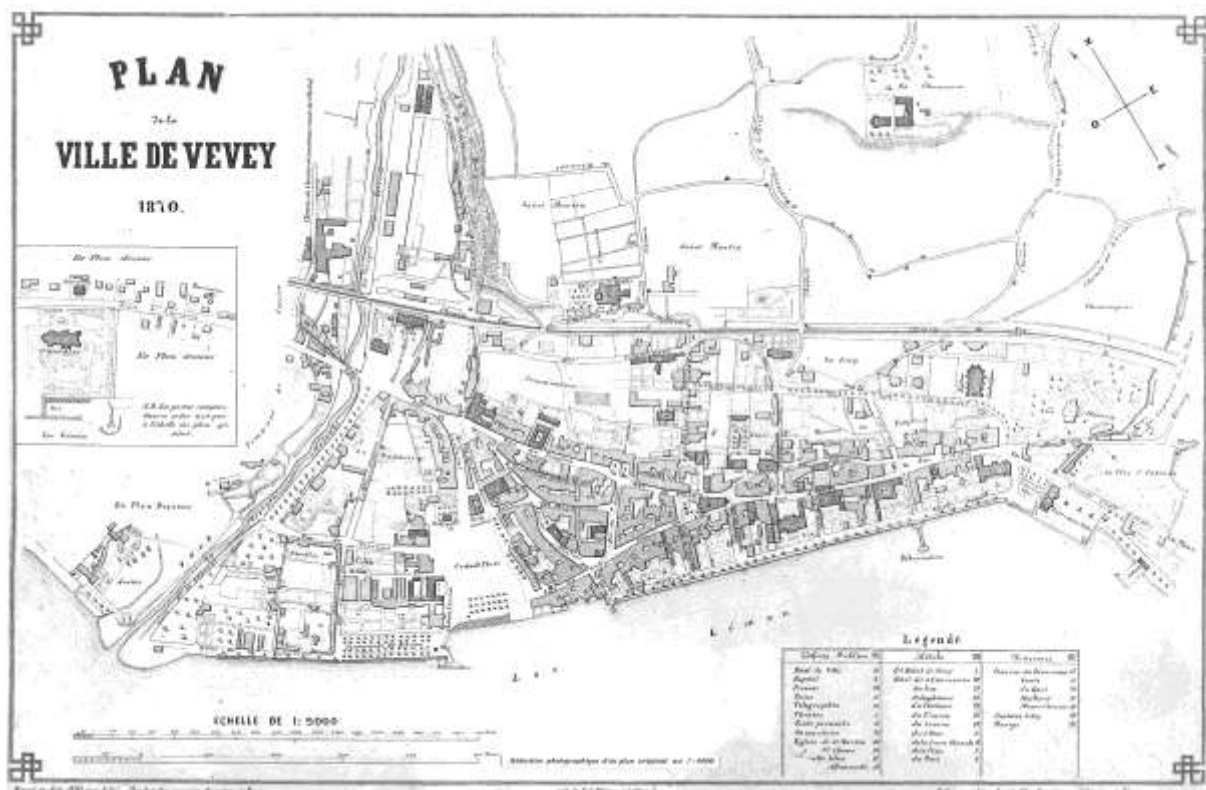


Fig. 21. Plan de la ville de Vevey, 1870 (Service de l'urbanisme).

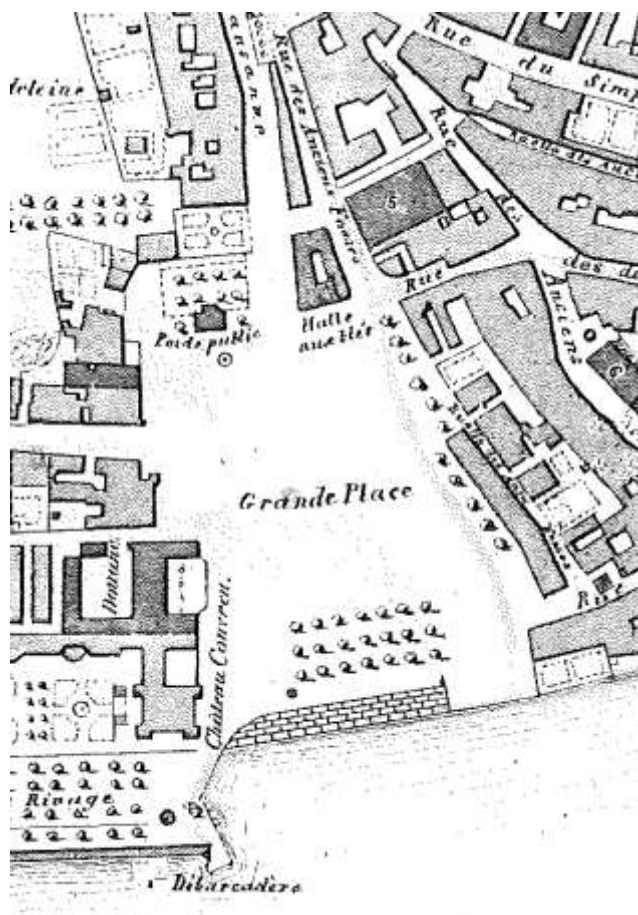


Fig. 22. La place présente un aspect très similaire à celui de 1840, si ce n'est le développement du débarcadère. A l'est, aucun quai ne longe le rivage.

## 5. 1870, l'affaire du candélabre, l'affaire du quai Perdonnet

Les années 1860 et 1870 sont marquées par la volonté de meubler la place. Le Conseil communal souhaiterait qu'elle paraisse « moins nue, moins déserte » et qu'elle soit entourée d'un plus grand nombre d'arbres, de sorte que « les promeneurs y gagneront plus d'ombres et l'aspect en sera plus beau »<sup>21</sup>. Pour sa part, Couvreur, le propriétaire du château de l'Aile, émet le vœu que la place soit embellie par un important aménagement central, un square avec plates-bandes, fontaine et candélabre, qu'il voit comme une oasis, pour les dames et les gardes d'enfants. Il n'arrive cependant pas à obtenir l'unanimité. Son projet ne verra le jour qu'après sa mort en 1872, et bien partiellement, grâce au legs de 7'000 francs qu'il laisse à la Ville. La Municipalité décide de tracer deux grandes voies pavées à travers la place pour les piétons et d'y dresser au centre un candélabre, doté de cinq becs de gaz et entouré d'eau, ainsi que de verdure (fig. 24)<sup>22</sup>. On imagine un « piédestal-fontaine à quatre jets, l'eau tombera dans quatre vasques en ciment avec rocailles et verdure à l'entour ce qui formera un octogone avec huit dés aux angles, le trottoir entourera le tout avec huit boute-roues » (fig. 23)<sup>23</sup>. Le résultat se révèle beaucoup plus modeste, se réduisant aux deux voies pavées, au candélabre, réalisé en pierre de Saint-Triphon, et aux huit boute-roues (fig. 25 et 26). Sur deux faces du lampadaire sont toutefois sculptées les armes de la Ville. Une série d'arbres devrait être plantée devant la douane et la place s'enrichit d'une nouvelle infrastructure avec la construction du théâtre par l'architecte Samuel Keser dans son extrême angle nord-est (fig. 27)<sup>24</sup>.

L'autre grande affaire des années 1870 réside dans l'aménagement de l'angle sud-est de la place. En 1858, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest Suisse y installe déjà un petit hangar pour vendre des billets de bateau à vapeur et de train, ainsi que pour enregistrer les bagages (fig. 28)<sup>25</sup>. On y reconstruit alors un premier mur pour faciliter l'arrimage des barques<sup>26</sup>. Cependant, au début des années 1870, de nombreuses voix s'élèvent pour que cet angle soit enfin raccordé par un quai continu avec l'Ancien-Port à l'est, quai qui portera plus tard le nom de Vincent Perdonnet (fig. 29). Cependant, l'opération rencontre de nombreux obstacles<sup>27</sup>. La topographie présente à cet endroit une très forte déclivité. Plutôt que de recourir aux traditionnels enrochements, Emile Cuénod, l'ingénieur mandaté, propose un système, employé avec succès pour un quai à Paris. Sur des fondations faites de pilotis, des caissons étanches de tôle rivée sont remplis de béton, puis surmontés d'un mur de maçonnerie. Réalisé entre 1874 et 1876, le quai est agrémenté d'un rond-point à son extrémité occidentale.

Pourtant, un an à peine après son achèvement, le 11 mai 1877, par temps calme survient « un effondrement de la voie, suivi en fort peu de temps de la disparition dans la profondeur du lac de 108 mètres de ce nouveau quai dans la partie occidentale avec arbres, bancs et candélabres ! Il n'est resté debout que 35 mètres de quai soudé à l'ancien à orient et une partie du mur faisant retour dès le rond-point détruit à la Grande Place »<sup>28</sup>. A l'aide d'un « appareil scaphandre », mis gratuitement à disposition par la ville de Genève, des experts déterminent les causes exactes de la catastrophe. Le socle de béton aurait glissé sur le fond, brisant les pilotis. Il est pourvu au plus pressé en déposant toutes sortes d'enrochements, tout en prévoyant que la reconstruction ait lieu au plus vite, mais celle-ci attendra 1934 !

---

<sup>21</sup> CM, 12.5.1856, p. 321.

<sup>22</sup> CM, 30.23.1874, p. 445.

<sup>23</sup> CM, 20.8.1875, p. 195.

<sup>24</sup> CM, 18.2.1870, p. 156.

<sup>25</sup> CM, 12.4.1858, p. 62.

<sup>26</sup> CM, 20.2.1860, p. 136 ; 5.3.1860, p. 152.

<sup>27</sup> INSA, pp. 457-458.

<sup>28</sup> CM, 1.6.1877.



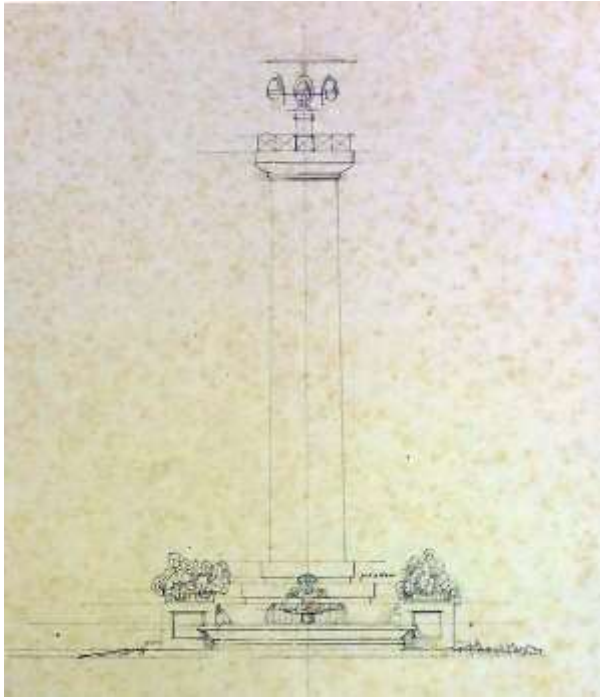


Fig. 23. Premier projet de candélabre pour la place, non réalisé, signé Ed. St., 30.6.1839 (AV, Gb Travaux). Souhaité à l'image d'un phare, ce réverbère aurait été fait en pierre en forme de colonne dorique, dans laquelle il aurait été possible de monter. Son pied serait aménagé en banc, avec deux bassins de fontaine et des corbeilles de fleurs.



Fig. 24. Plan de la place du Marché en 1875, avec le tracé des deux voies pavées et l'emplacement du lampadaire au centre (MHV).



Fig. 25. Le candélabre au gaz installé en 1875 (MHV). Il sera remplacé en 1896 par un modèle électrique.



Fig. 26. La place du Marché entre 1875 et 1896 (MHV). En-bas à droite, le candélabre installé en 1875, avec éclairage au gaz et huit bornes boute-roues.



Fig. 27. Le théâtre construit en 1868 par l'architecte Samuel Keser (INSA, p. 510).



Fig. 28. L'angle sud-est de la place avec le pavillon installé en 1858 par la Compagnie de chemin de fer de l'Ouest Suisse pour vendre des billets de bateau et de train, et avant la construction du quai Perdonnet en 1876. La grève est remplacée à cet endroit par un mur de pierre en 1860. La maison de l'angle est occupée par l'Imprimerie du Messager boiteux jusqu'en 1905.

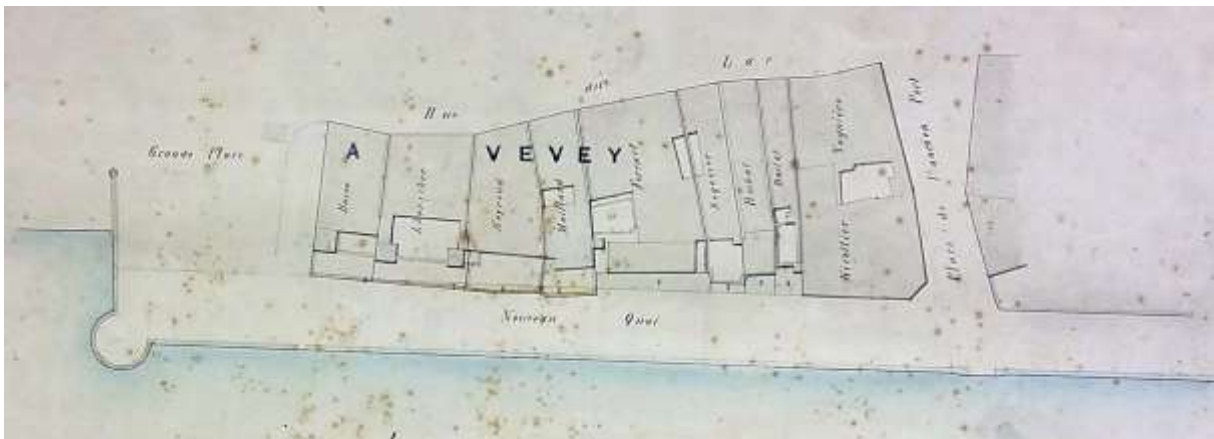


Fig. 29. « Plan du quai nouvellement construit entre la place de l'Ancien-Port et la Grande Place », Jules Pallandat, commissaire arpenteur, 12.3.1876 (AV). Aujourd'hui quai Vincent-Perdonnet.







Fig. 30. Plan de la ville de Vevey, 1889, E. Glappey et E. Busset géomètres (Service de l'urbanisme).



Fig. 31. Plan de la ville de Vevey, 1889, E. Glappey et E. Busset géomètres, détail (Service de l'urbanisme).

## 6. 1905, la construction du Casino, l'aménagement des Jardins du Rivage, deux nouvelles rues

Au tournant du siècle, la destruction de l'ancienne douane en 1896 et la construction du Casino du Rivage entre 1905 et 1908 représente l'élément le plus déterminant dans les changements de l'aspect de la place (fig. 32 et 33). Déjà envisagée depuis 1888, cette réalisation, menée par l'architecte Charles Coigny, est rendue possible par le don de 100'000 francs fait par Andres del Castillo, qui prête également son nom à la salle de spectacles<sup>29</sup>. La démolition de la douane, devenue inutile depuis la création en 1894 de l'entrepôt communal en Plan, permet la création de la rue Louis-Meyer (fig. 34). Dès 1890, la Ville acquiert les terrains nécessaires à la constitution de cette nouvelle voie, en la développant depuis la Veveyse, la rivière qui coule à l'ouest<sup>30</sup>. En termes d'urbanisme, l'avenue Cérésolle est créée à la même époque, en 1906, afin de relier la place à la Gare<sup>31</sup>. Par plusieurs opérations coordonnées, la place du Marché se retrouve ainsi en grande partie désenclavée.

Par la même occasion, le bord du lac au sud du nouveau Casino est réaménagé, avec la création entre 1902 et 1905, des Jardins du Rivage, ouverts sur le plan d'eau. Auparavant, entre 1892 et 1894, on élargit le passage à l'angle sud-ouest de la place pour faciliter l'accès à la promenade<sup>32</sup>. En 1899, le débarcadère en bois est démoli pour être reconstruit en pierre, sous la forme d'un rond-point (fig. 37). En 1902 est spécifiquement fondée la Société du Rivage afin d'acquérir la plus grande partie du jardin du château de l'Aile dans le but d'offrir un parc public à la population veveysanne<sup>33</sup>. Ce jardin est aménagé à l'anglaise par Jules Allemand en 1907, pour l'ouverture du Casino. Les deux extrémités des Jardins sont fermées par des grilles monumentales, soutenues par des grandes piles en pierre (fig. 36). Sur la place, le grand candélabre au gaz est remplacé en 1896 par un lampadaire électrique (fig. 35)<sup>34</sup>.

Durant la même période, la place est également utilisée pour de grands événements temporaires. En 1889 a lieu la sixième Fête des vigneron, dont il existe un plan imposant des équipements provisoires (fig. 40). En 1901, c'est l'Exposition nationale vaudoise qui y tient sa deuxième édition, après celle d'Yverdon en 1894. Cette foire industrielle et commerciale, qui présente produits agricoles et viticoles, donne lieu à une formidable construction sur le mode régionaliste qui fait alors fureur (fig. 39)<sup>35</sup>.

---

<sup>29</sup> ROBBIANI, Tamara, *Vevey. Casino du Rivage. Etude historique et architecturale préliminaire*, Ville de Vevey : Direction de l'urbanisme et des constructions, novembre 2007 (non publié).

<sup>30</sup> CM, 1.4.1889, 25.7.1890, 18.12.1891, 19.1.1894, 29.11.1895.

<sup>31</sup> INSA, p. 478.

<sup>32</sup> Séance du Conseil communal, 24.2.1892.

<sup>33</sup> INSA, p. 505.

<sup>34</sup> CM, 15.5.1896, p. 189.

<sup>35</sup> INSA, p. 489.



Fig. 32. Le marché entre la démolition de l'ancienne douane en 1896 et le début du chantier du Casino en 1905 (MHV).

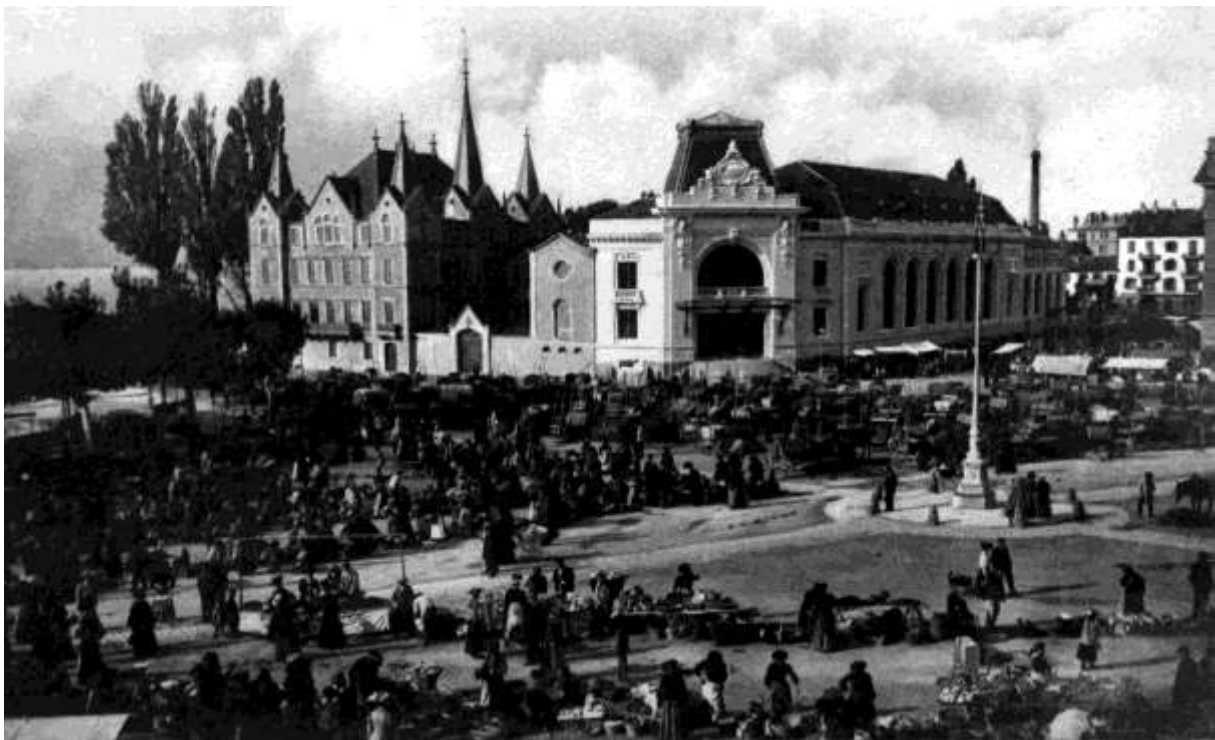


Fig. 33. Le Casino du Rivage, construit entre 1905 et 1908 par l'architecte Charles Coigny (MHV).



Fig. 33 bis. Le marché vers 1900 (MHV). Le candélabre au gaz a été remplacé en 1896 par un modèle électrique. Celui-ci sera supprimé lors de la Fête des vignerons de 1955. Si, au fond, les produits sont présentés sur des étals couverts, en-bas de la place ils sont vendus à même le sol. A droite, le haut bâtiment rue du Théâtre 2 est construit en 1875 par les architectes Eugène Burnat et Charles Nicati.

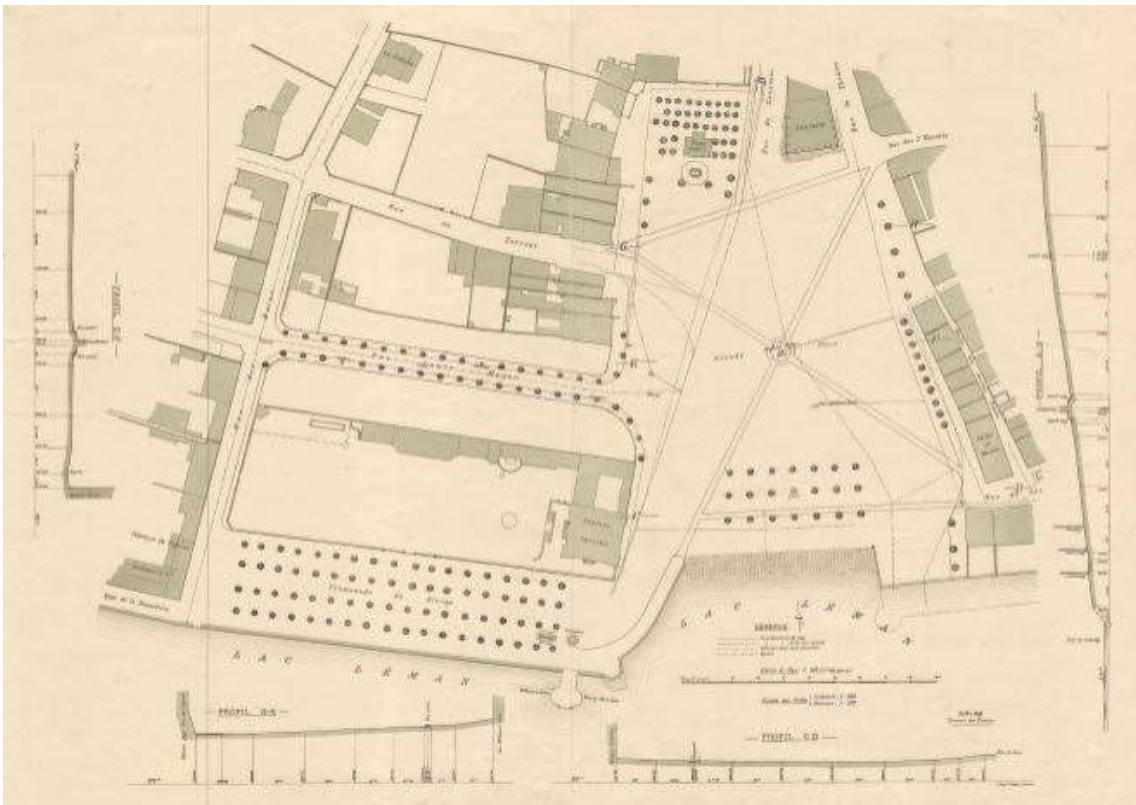


Fig. 34. Plan d'aménagement, 1899 (Service de l'urbanisme). La partie est de la nouvelle rue Louis-Meyer est indiquée, bordée d'arbres de part et d'autre de son tracé.





Fig. 36. Le portail apposé à l'extrémité est des Jardins du Rivage en 1907 (Cartoriviera).



Fig. 37. Le débarcadère au sud-ouest de la place reconstruit en pierre en 1899 (MHV).

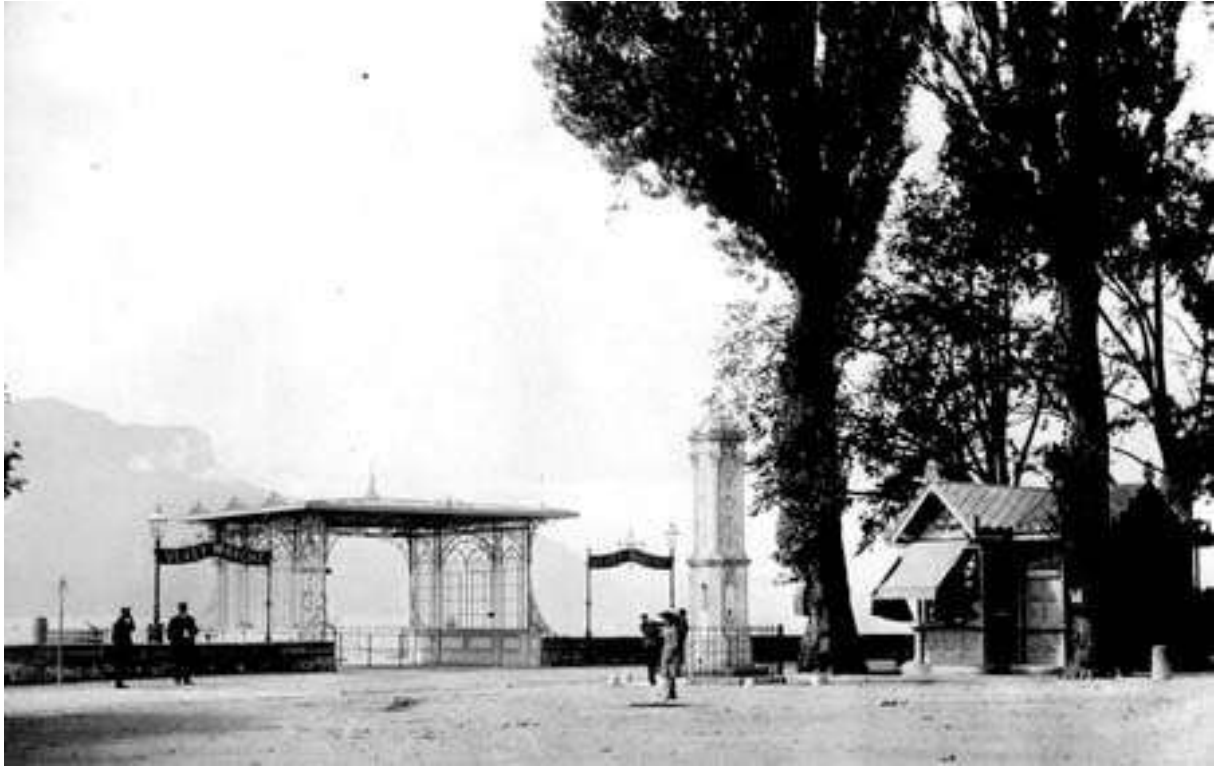


Fig. 38. Le débarcadère à l'angle sud-ouest de la place en 1905 (Cartoriviera). La colonne au centre est un limnimètre destiné à mesurer les fluctuations du niveau du lac. Construit en marbre d'Arvel par le sculpteur David Doret, il est installé en 1846 au-dessus d'un puits. L'abri du débarcadère est monté en 1903 par les Ateliers de construction métallique de Vevey. Le kiosque-abri est signé par l'architecte Charles Coigny en 1901. Il sera remplacé en 1946 par le kiosque actuel.

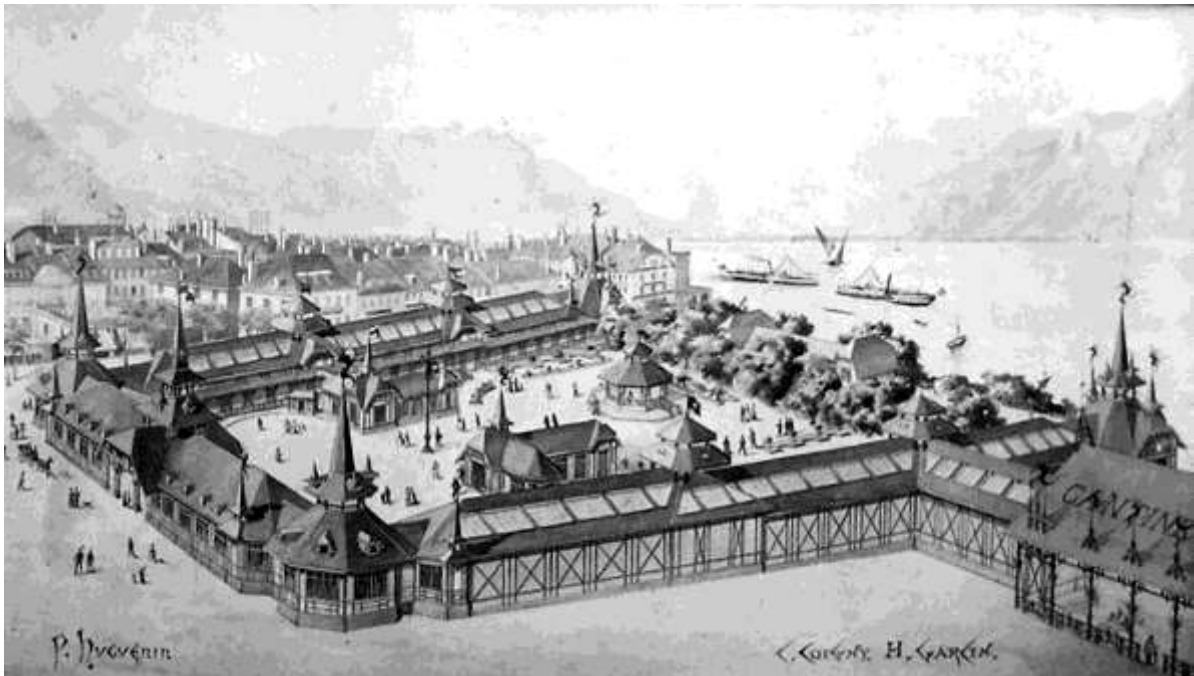


Fig. 39. P. Huguenin, C. Coigny, H. Garcin, Exposition cantonale vaudoise sur la place du Marché Vevey, 1901 (MHV, 4317-00).



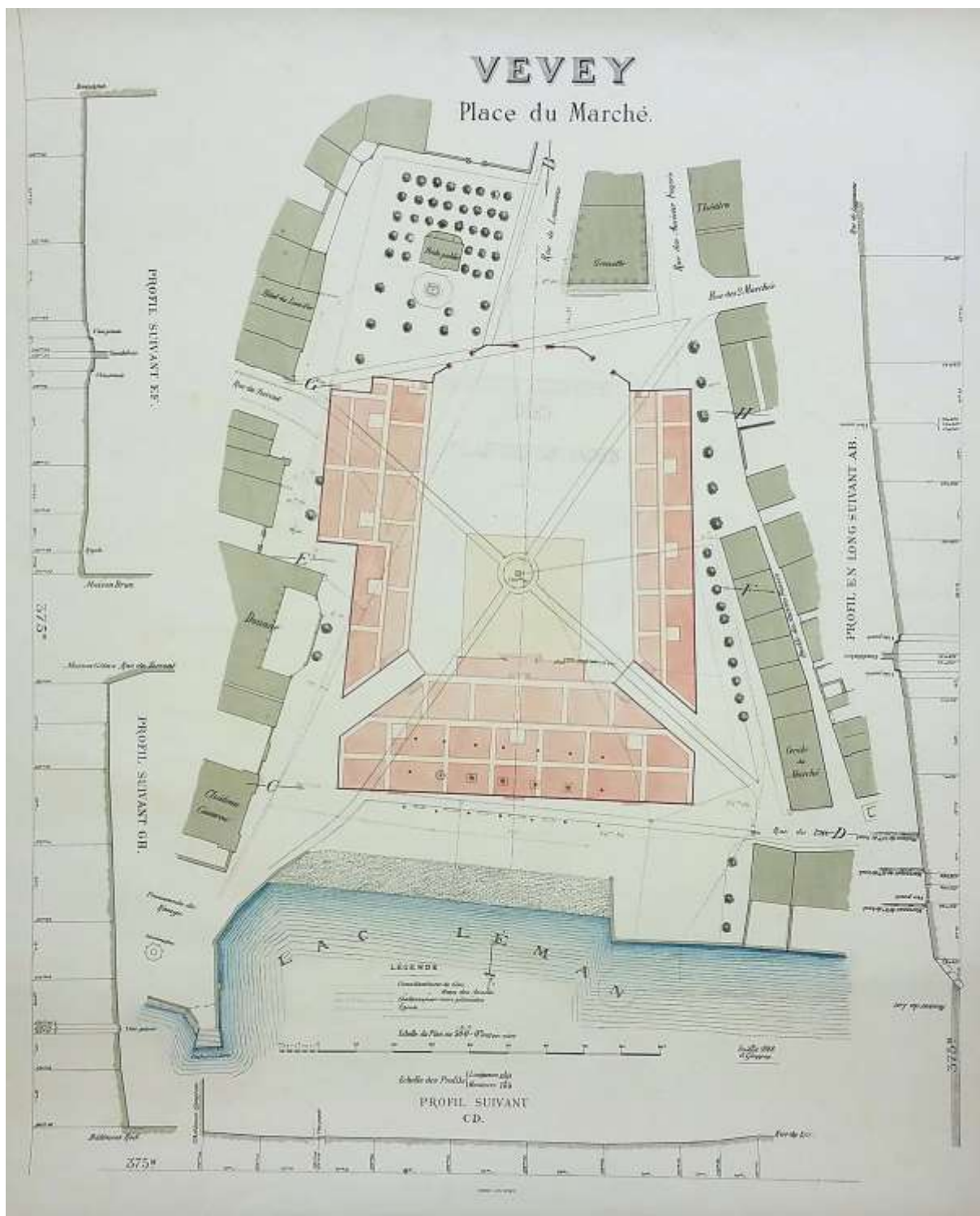


Fig. 40. Plan des tribunes de la Fête des vigneron de 1889 (AV).



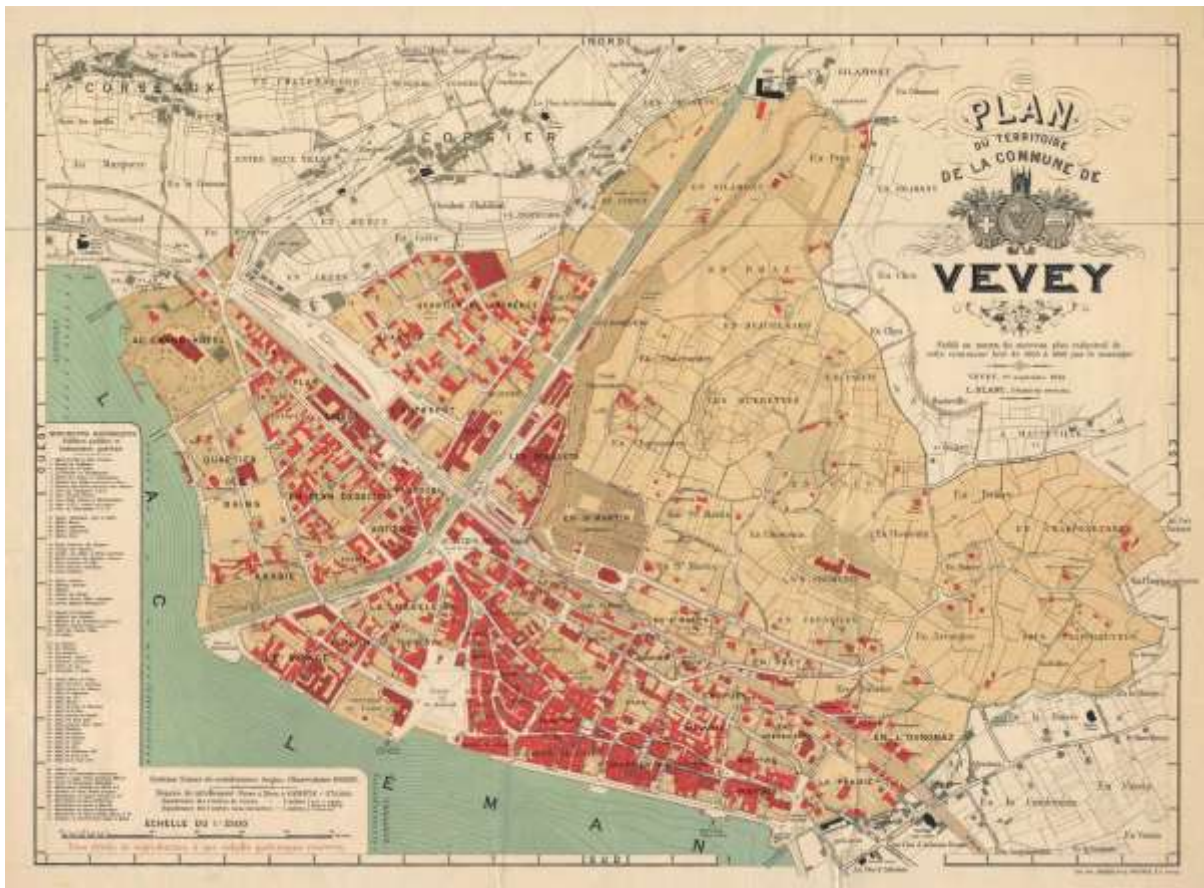


Fig. 41. Plan du territoire de la commune de Vevey, Louis Blanc géomètre officiel, 1913 (Service de l'urbanisme).



Fig. 41. Plan du territoire de la commune de Vevey, Louis Blanc géomètre officiel, 1913, détail (Service de l'urbanisme).

## 7. 1910-1930, calme plat

Après les grandes métamorphoses que subit la place autour de 1900, elle connaît une relative tranquillité. Jusqu'en 1930, en effet, les archives ne gardent pas trace d'importantes interventions. Après la guerre, à partir de 1925, la place est progressivement revêtue de goudron, en commençant par les trottoirs<sup>36</sup>.



Fig. 42. La place vers 1912 (MHV).

---

<sup>36</sup> CM, 7.5.1925, p. 326.



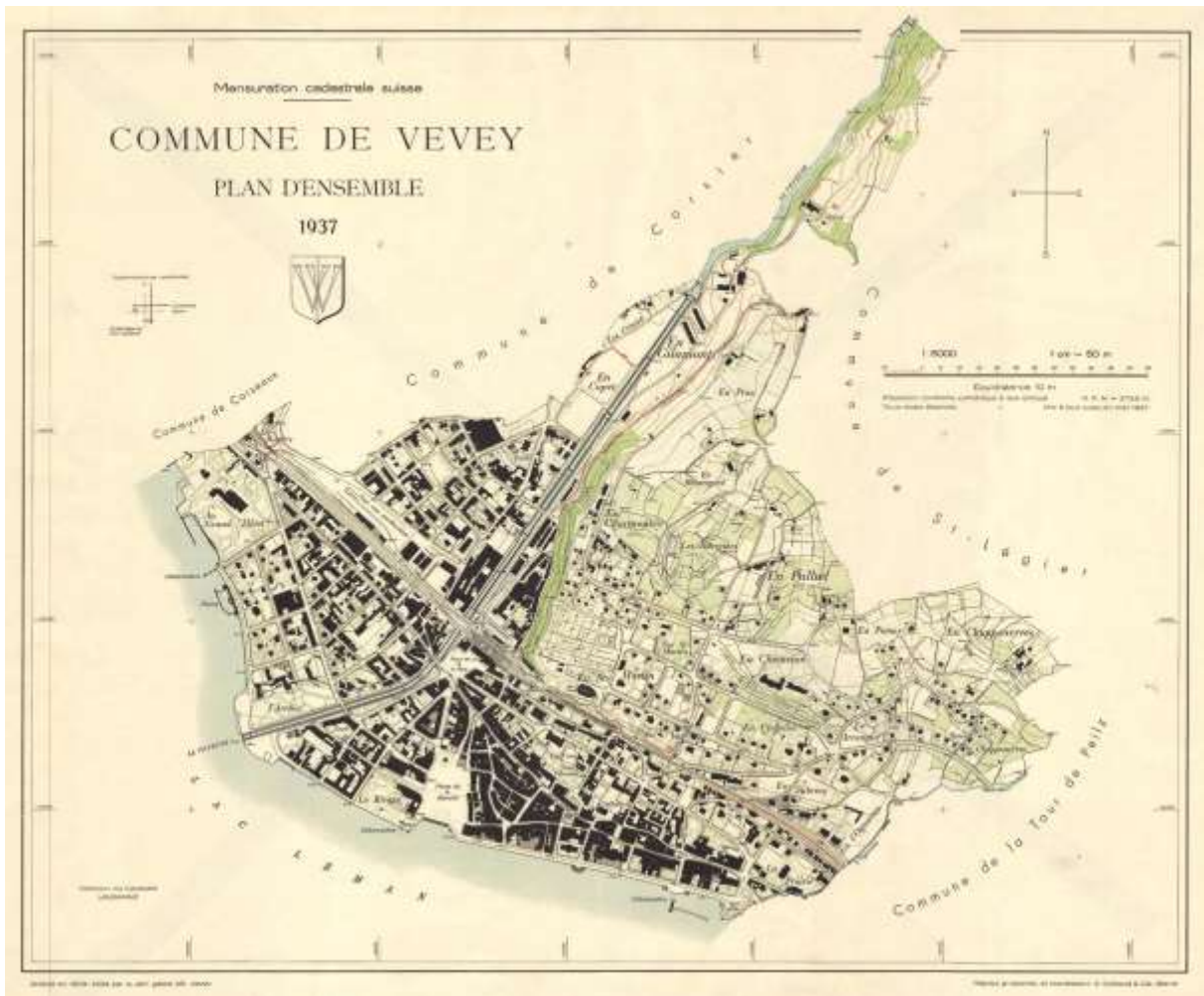


Fig.43. Plan de la commune de Vevey, A. Jan géomètre officiel, 1937 (Service de l'urbanisme).

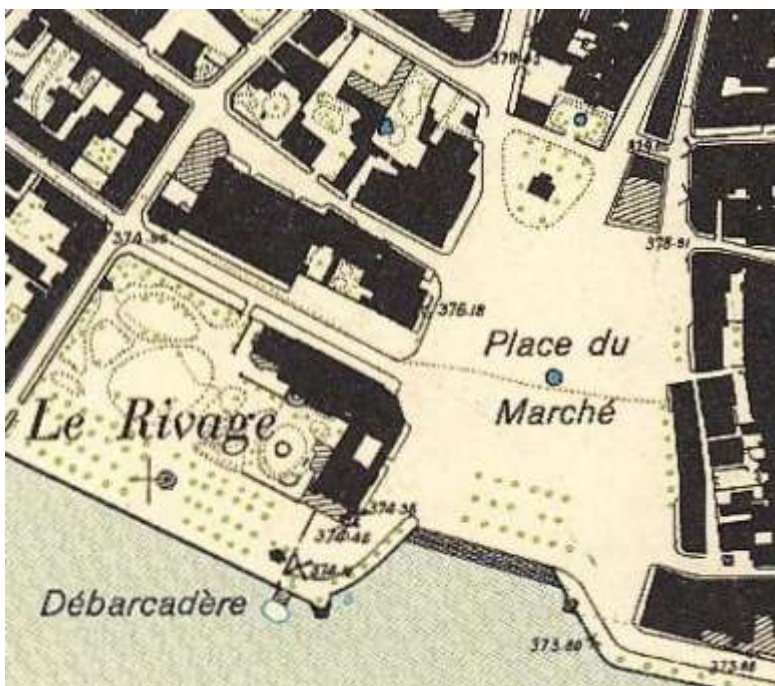


Fig. 44. Plan de la commune de Vevey, A. Jan géomètre officiel, 1937, détail (Service de l'urbanisme).

## 8. 1930-1950, nouveaux équipements, nouvelles circulations

La crise des années 1930 amène les progressistes (parti bleu) au pouvoir à Vevey. Pour combattre le chômage, la nouvelle municipalité lance toute une série de chantiers. Avec la construction des premiers logements ouvriers communaux et d'un nouveau port, elle fait réaliser par les architectes Schobinger, Taverney et Gétaz un marché couvert à proximité de la place du Marché, rue Louis-Meyer 4 (fig. 46)<sup>37</sup>. Cet équipement, qui a pour fonction d'accueillir le marché pendant la saison froide, est inauguré en 1935, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> Foire aux vins vaudois.

Le sud de la place reçoit également toute une série de modifications. Le quai à l'angle sud-est est enfin reconstruit après son effondrement de 1877, mais cette opération ne se déroule pas sans nouvelle catastrophe (fig. 48). La solution trouvée à la difficulté du site s'assimile à un pont, le tablier qui supporte le quai s'appuyant sur des piles plantées des deux côtés du gouffre s'ouvrant à cet endroit<sup>38</sup>. Vingt-deux piles plongent parfois leurs fondations jusqu'à une quinzaine de mètres dans le sol et à plus de trente-cinq mètres en dessous du niveau des basses eaux du lac. Cependant, le 22 mars 1933, l'ouvrage s'écroule en plein chantier. Le tronçon oriental du quai, vestige de 1877, qui s'effondre dans le lac, entraîne avec lui platanes, bancs, matériaux, machines de construction et transformateur électrique. Malgré tout, le nouveau quai, qui permet le passage des automobiles, est inauguré en octobre 1934 (fig. 49). Dans le même temps, l'angle sud-ouest de la place est également réaménagé pour accueillir des bateaux de plaisance, abrités des intempéries<sup>39</sup>.

Après la guerre, les Jardins du Rivage sont entièrement réaménagés par l'architecte Alois Chappuis<sup>40</sup>. Les grilles entre les Jardins et le débarcadère ont déjà été supprimées en 1944, dans le cadre d'une campagne de récupération des métaux ferreux<sup>41</sup>. Sur le débarcadère, un nouveau couvert est installé, abritant salle d'attente, guichet et toilettes publiques. En 1948, la Commune étudie une nouvelle réglementation afin de limiter la hauteur des bâtiments entourant la place<sup>42</sup>. Dans un même souci d'esthétique, le Casino est rénové et le toit de son pavillon est supprimé (fig. 50)<sup>43</sup>.

---

<sup>37</sup> *INSA*, p. 466.

<sup>38</sup> MULLER, p. 33.

<sup>39</sup> *INSA*, p. 464.

<sup>40</sup> CM, 21.5.1945, p. 299 ; 12.9.1945, p. 488.

<sup>41</sup> *INSA*, p. 505.

<sup>42</sup> CM, 13.4.1948, p. 428.

<sup>43</sup> CM, 8.2.1949, p. 345.



Fig 45. La place en 1939 (MHV). Les travaux de goudronnage n'ont pas encore atteint le centre de la place toujours traversée par deux voies pavées.



Fig. 46. Les Galeries du Rivage, Schobinger, Taverney et Gétaz architectes, 1935 (photo Gaston de Jongh, MHV).



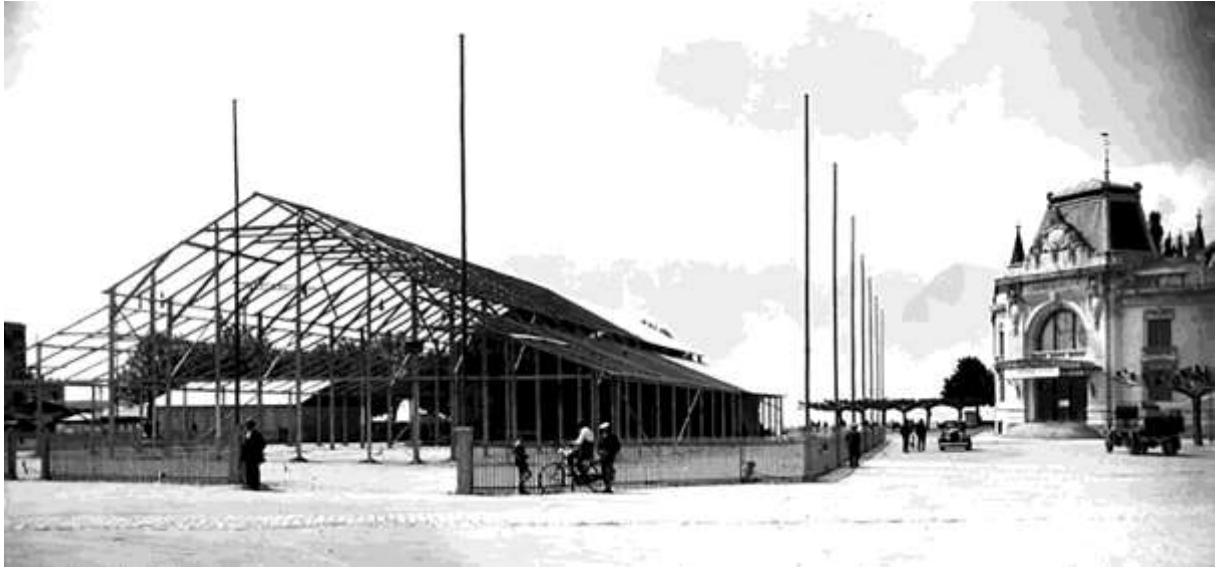


Fig. 47. Construction d'une halle, certainement pour la 3<sup>e</sup> Foire aux vins vaudois, en 1935 (Cartoriviera).



Fig. 48. L'angle sud-est de la place reconstruit pour être ouvert à la circulation automobile, 1934 (MHV, 1953-00).



Fig. 49. L'angle sud-est de la place aménagé pour être ouvert à la circulation automobile, 1943 (Cartoriviera).



Fig. 50. Le Casino du Rivage après suppression, à l'angle, du toit en pavillon en 1950 (MHV).





Fig. 51. Plan de la ville de Vevey, Paul et Marcel Etter, géomètres officiels, 1955 (Service de l'urbanisme).



Fig. 52. Plan de la ville de Vevey, Paul et Marcel Etter, géomètres officiels, 1955, détail (Service de l'urbanisme).

Les Galeries du Rivage sont signalées à la rue Louis Meyer et plus aucune séparation n'apparaît entre les Jardins du Rivage et le débarcadère. La reconstruction du quai Perdonnet et le réaménagement du débarcadère ont permis le développement de zone de verdure aux deux angles inférieurs de la place.

## 9. 1950-1970, l'ère de la voiture

La Fête des vigneronns de 1955 a un effet déterminant sur le réaménagement de la place et l'aspect qu'elle a encore en grande partie aujourd'hui. Pour y installer les arènes de la fête, il est nécessaire de retirer le luminaire central installé depuis 1896, mais il est décidé de ne pas le remettre en place après les festivités<sup>44</sup>. A l'ère où l'automobile de masse s'impose, ce motif central s'avère gênant pour la circulation (fig. 53)<sup>45</sup>. Après plusieurs essais, il est donc décidé de le remplacer par une série de huit candélabres, disposés autour de la place, en béton centrifugé, et supportant chacun deux lampes à vapeur de mercure placées à 15 m de hauteur (fig. 54 et 55)<sup>46</sup>.

Les deux voies pavées qui se croisaient au milieu de la place seront démantelées et toute la surface est progressivement goudronnée pour y installer des places de stationnement<sup>47</sup>. Une nouvelle route est tracée à l'aide de balises, traversant la place en oblique et conduisant de la rue du Torrent au quai Perdonnet (fig. 59). Le revêtement de la place est achevé en 1962 et le nombre de cases pour le stationnement augmenté en 1964, entraînant une nouvelle répartition des emplacements de vente lors des marchés<sup>48</sup>.



Fig. 53. Maquette de la place du Marché, Direction des travaux, 1955 (Cartoriviera). Etat avant la Fête des vigneronns de 1955 et les réaménagements qui suivront.

<sup>44</sup> CM, 29.4.1955, p. 102.

<sup>45</sup> CM, 9.9.1955, p. 326.

<sup>46</sup> CM, 16.8.1955, p. 297 ; 27.12.1955, p. 485 ; 3.7.1956 ; p. 308 ; 11.9.1956, p. 411.

<sup>47</sup> CM, 13.11.1956, p. 24.

<sup>48</sup> CM, 6.3.1962, p. 147 ; 28.7.1964, al.6277.





Fig. 54. La place en 1964, avec au bord du lac deux lampadaires installés en 1956 (Cartoriviera).



Fig. 55. Le flanc est de la place, avec deux lampadaires installés en 1956 (MHV).



Fig. 57. Aménagements paysagers du débarcadère avec nouveaux lampadaires, à partir de 1958 (MHV). La pile au centre est un monument érigé pour le Fête de gymnastique de 1958.

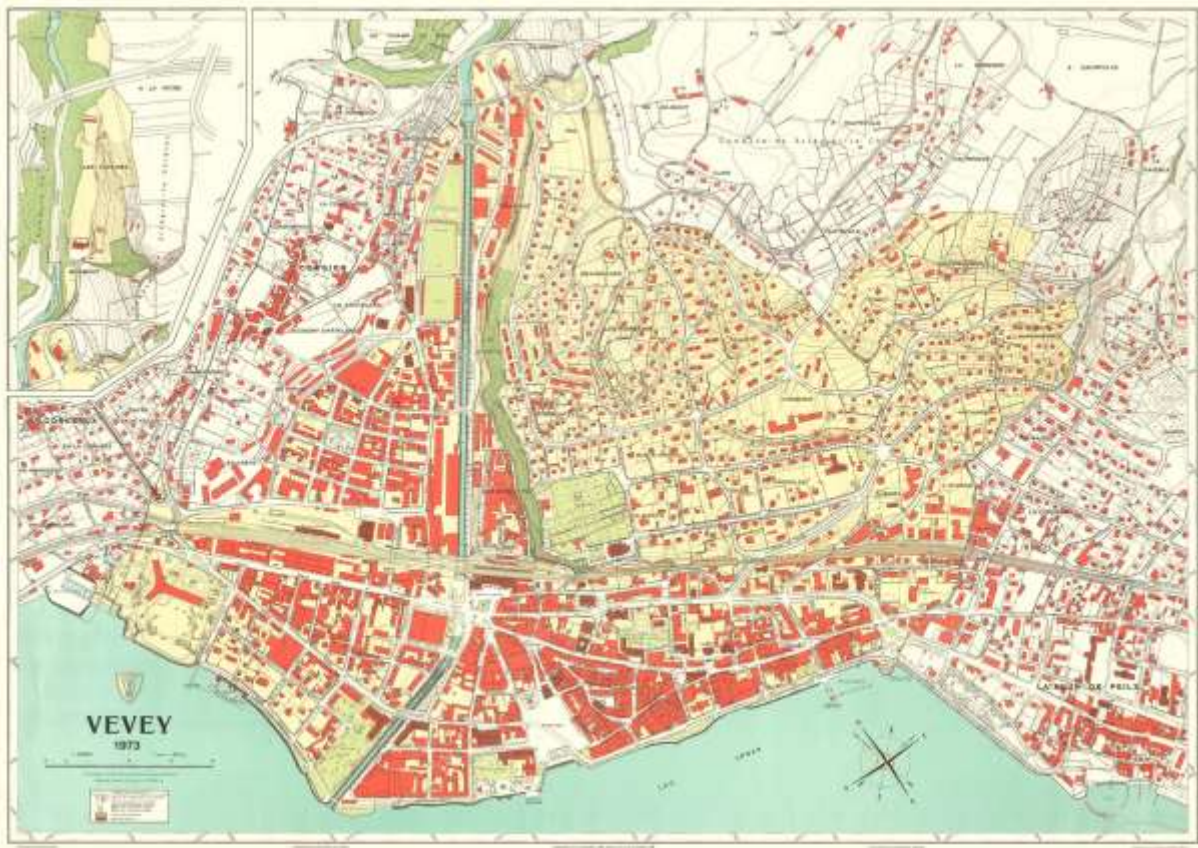


Fig. 58. Plan de la ville de Vevey, 1973 (Service de l'urbanisme).



Fig. 59. Plan de la ville de Vevey, 1973, détail (Service de l'urbanisme).

Le nouvel aspect de la place après les modifications des années 1960 se caractérise principalement par la nouvelle voie la traversant en oblique d'est en ouest.



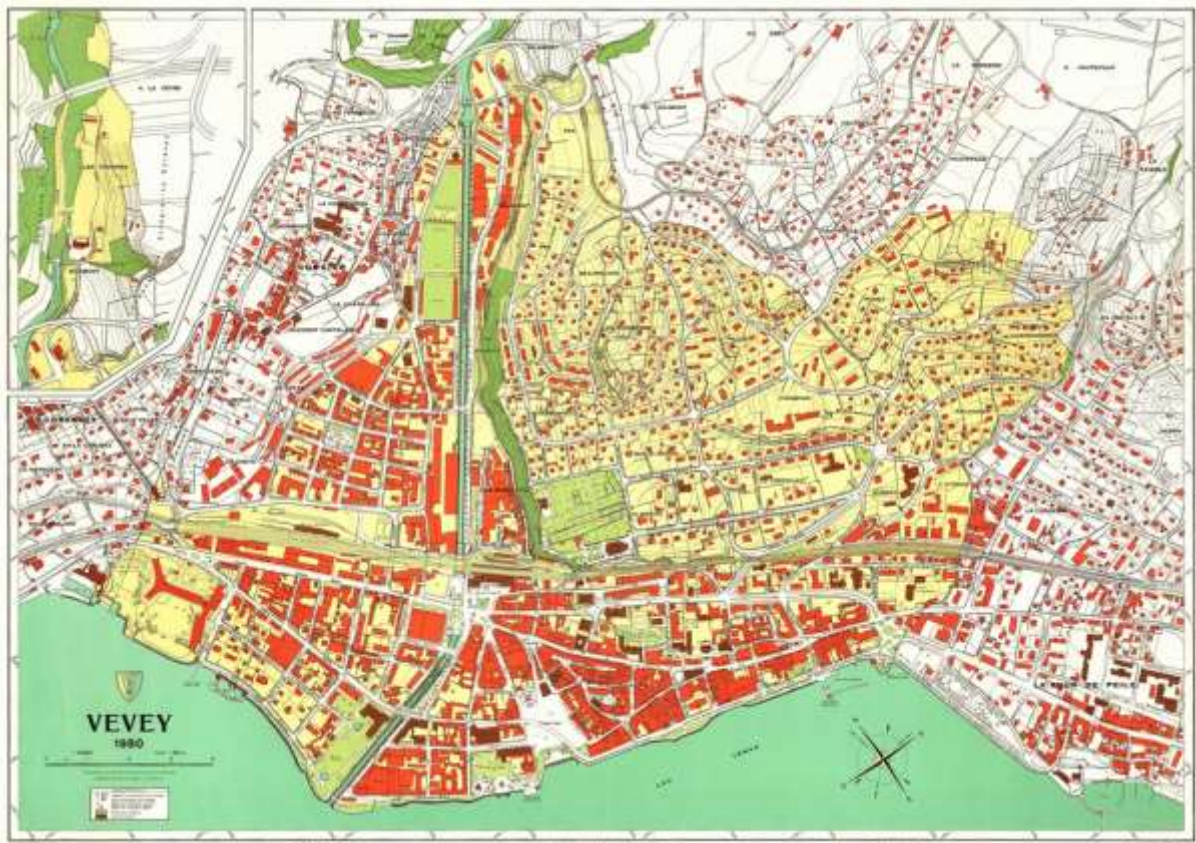


Fig. 60. Plan de la ville de Vevey, 1980 (Service de l'urbanisme).



Fig. 61. Plan de la ville de Vevey, 1980, détail (Service de l'urbanisme).

Les trois rangées d'arbres qui caractérisaient le bas de la place depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ont été remplacées par un aménagement paysager créant une continuité de verdure le long du lac entre les deux angles inférieurs.





## 10. 1977, une scène ouverte sur le lac

Pour la Fête des vigneronns de 1977, le concept scénographique prévoit de tourner les gradins en direction du lac et d'utiliser le panorama comme fond de décor. Dès 1975, les organisateurs demandent à pouvoir transplanter quelques arbres durant la fête afin de dégager cet espace<sup>49</sup>.

En 1976, ils obtiennent à nouveau l'autorisation d'abattre quatre tilleuls, la Direction des travaux étant chargée d'étudier un projet de promenade et zone de verdure qu'il conviendrait d'établir au bas de la place après les festivités<sup>50</sup>. En 1977, le projet de la Direction des travaux est accepté par la Municipalité et prévoit une bande de verdure continue entre le quai Perdonnet et les Jardins du Rivage (fig. 61). Cet aménagement implique l'abattage de trois marronniers malades<sup>51</sup>. C'est ainsi que les trois rangées d'arbres qui s'étendaient en bas de la place depuis au moins le XVIII<sup>e</sup> siècle disparaissent à la faveur du grand spectacle.

---

<sup>49</sup> CM, 29.3.1975, al. 2972.

<sup>50</sup> CM, 14.12.1976, al. 6634.

<sup>51</sup> CM, 25.1.1977, al. 6965.

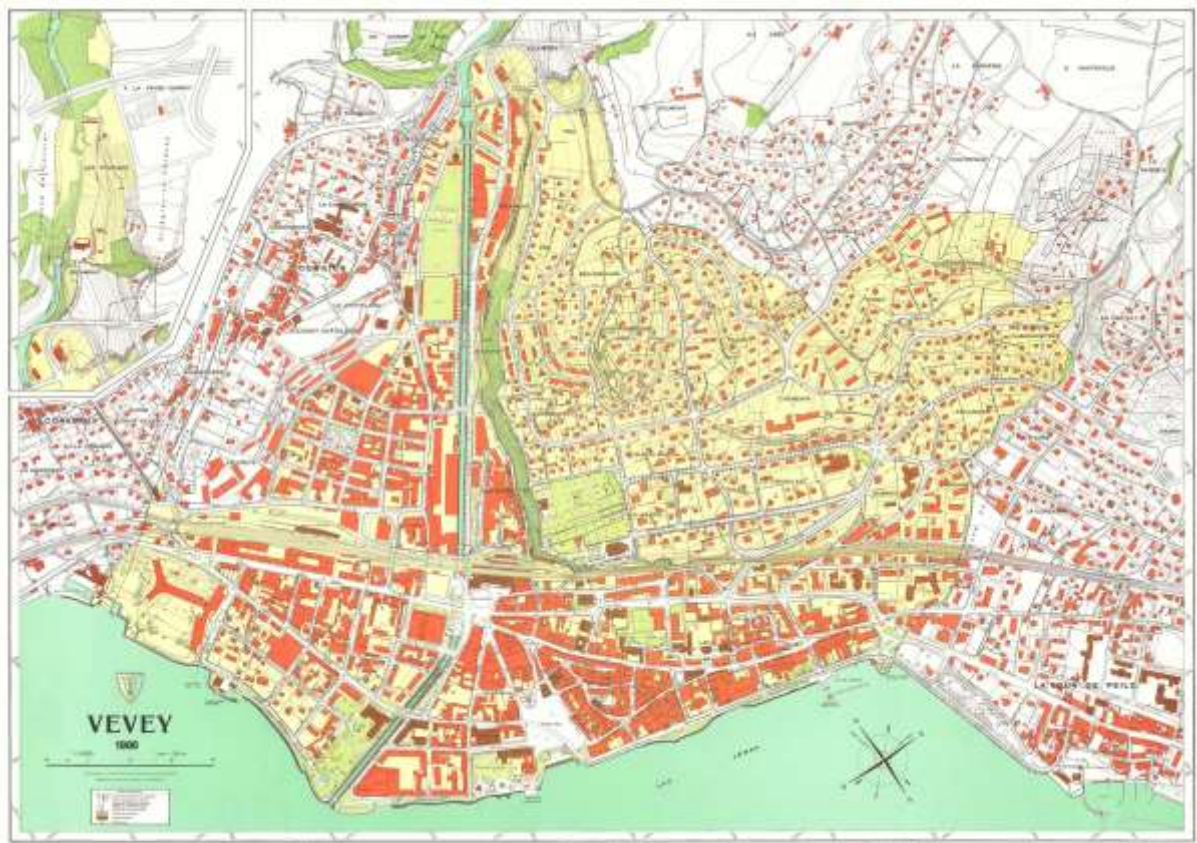


Fig. 62. Plan de la ville de Vevey, 1986 (Service de l'urbanisme).



Fig. 63. Plan de la ville de Vevey, 1986, détail (Service de l'urbanisme).

## 11. 1990, enterrer les voitures

Dès la fin de la Fête des vigneronns de 1977, les autorités s'inquiètent du réaménagement de la place et lancent des études dans ce sens. En 1980, l'idée d'un parking souterrain fait déjà son apparition et la Municipalité entre en discussion avec la Société Real-Parking<sup>52</sup>. Il faut cependant attendre neuf ans pour qu'un concours soit lancé, sur la base d'un projet de parking souterrain, auprès de cinq bureaux d'études : Ugo Fovanna, Jean-Yves Giovannoni, Jean-Marc Jenny, Jean Nicollier et Urbaplan<sup>53</sup>. L'année suivante, l'architecte Jean-Marc Lamunière est mandaté pour établir un rapport sur la base des différents projets développés<sup>54</sup>. De fait, il établit son propre projet prévoyant un parking souterrain occupant le tiers supérieur de la place et accessible par un giratoire aménagé dans l'angle nord-ouest (fig. 64 et 65). Du projet Lamunière, il ne sera retenu presque que le giratoire, installé jusqu'en 2014, et l'idée d'un parking souterrain est provisoirement abandonnée.

En 1996, en vue de la Fête des Vignerons qui doit se tenir en 1999, une étude est commandée au bureau Paysagegestion pour l'aménagement du sud de la place, à mettre en place après la manifestation (fig.66-68). Le projet tend à rétablir l'aspect historique des trois rangées d'arbres. Cependant, la population s'inquiète de l'abattage rendu nécessaire auparavant pour dresser les équipements de la Fête. Une pétition est lancée pour s'y opposer. Qu'importe, la Municipalité donne l'instruction d'abattre vingt-deux arbres en deux jours, le 4 et 5 janvier 1999, malgré l'opposition de manifestants et manifestantes enchaînés aux troncs condamnés à la coupe (fig. 69)<sup>55</sup>. A tel point qu'il faut recourir à l'intervention de la police.

La Fête passée, la Municipalité mandate un bureau d'ingénieurs, Daniel Willi SA, pour étudier la faisabilité du parking souterrain. En attendant, Olivier Lasserre de Paysagegestion et Eligio Novello, architecte à Vevey, sont chargés de mettre en œuvre le projet conçu en 1996 pour le sud de la place<sup>56</sup>. La réalisation ne reprend que très partiellement les ambitions du projet, qui se réduit principalement à l'implantation de deux kiosques, l'un pour la location de bateaux et l'autre pour la vente de boissons (fig. 71). L'élément principal, la reconstitution d'un bosquet de trois rangées d'arbres, est refusée par le Conseil communal en décembre 1999.

En 2000, le bureau d'ingénieurs mandatés présente son projet de parking souterrain, doté de deux étages et proposant 280 places de stationnement<sup>57</sup>. Il paraît cependant extrêmement semblable à celui formulé par Jean-Marc Lamunière en 1991 (fig. 70). La nouveauté tient dans le mode de financement. La Municipalité entend en effet s'associer à des partenaires privés, notamment la Société industrielle et commerciale de Vevey, pour en assurer le montage budgétaire. L'affaire s'éternise jusqu'en 2005 où une polémique, relayée par la presse, met en évidence les oppositions au projet qui existent au sein du Conseil communal, principalement chez les Verts et chez Vevey libre, ainsi que dans la population<sup>58</sup>. En 2009, le projet présenté devant le Conseil communal est rejeté<sup>59</sup>. A fin 2016, la Municipalité souhaite relancer la réflexion sur l'avenir de la place, notamment dans la perspective de l'après-Fête des vigneronns de 2019, et lance sur ce thème plusieurs études parallèles<sup>60</sup>.

---

<sup>52</sup> CM, 16.12.1980, al. 7400.

<sup>53</sup> CM, 3.8.1989, al. 1730.

<sup>54</sup> CM, 12.7.1991, al. 6840.

<sup>55</sup> *Vevey-Hebdo*, 15.1.1999, n° 259.

<sup>56</sup> Préavis au Conseil communal, 1999, n° 27.

<sup>57</sup> Préavis au Conseil communal, 2000, sans numéro.

<sup>58</sup> *Le Régional*, 22.05.2005, 25.06.2005, 15.12.2006.

<sup>59</sup> « La place du Marché restera un garage à ciel ouvert », *Le Régional*, 27.01.2009.

<sup>60</sup> Préavis au Conseil communal, 2016, n° 33.

Durant les années 2000, les façades de la place connaissent en revanche une évolution positive. En effet, deux édifices déterminants, le château de l'Aile et le Casino, bénéficient de travaux de restauration de grande ampleur. Racheté par la Ville en 1988, le château de l'Aile est revendu en 2007, après votation populaire, à un investisseur privé, Bernd Grohe, qui offre les garanties d'un entretien respectueux. C'est ainsi qu'un long chantier, de 2008 à 2014, donne le jour à une remise en état exemplaire par l'architecte Christophe Amsler (fig. 72). Toute proche, la salle del Castillo – Casino du Rivage profite également d'une rénovation soignée en 2009, sous la direction de l'entreprise Architecum, qui rétablit notamment à l'angle le toit pavillon, quoique dans une forme modernisée (fig. 72).

Il semble donc qu'une sorte de mouvement soit lancé pour redonner à la place du Marché un aspect plus attrayant, et de le faire, en particulier, dans une perspective respectueuse de son histoire et de ses caractéristiques patrimoniales.



Fig. 72. Le château de l'Aile et le Casino après restauration, 2015 (photo Olivier Monnet, [www.panoramio.com](http://www.panoramio.com)).



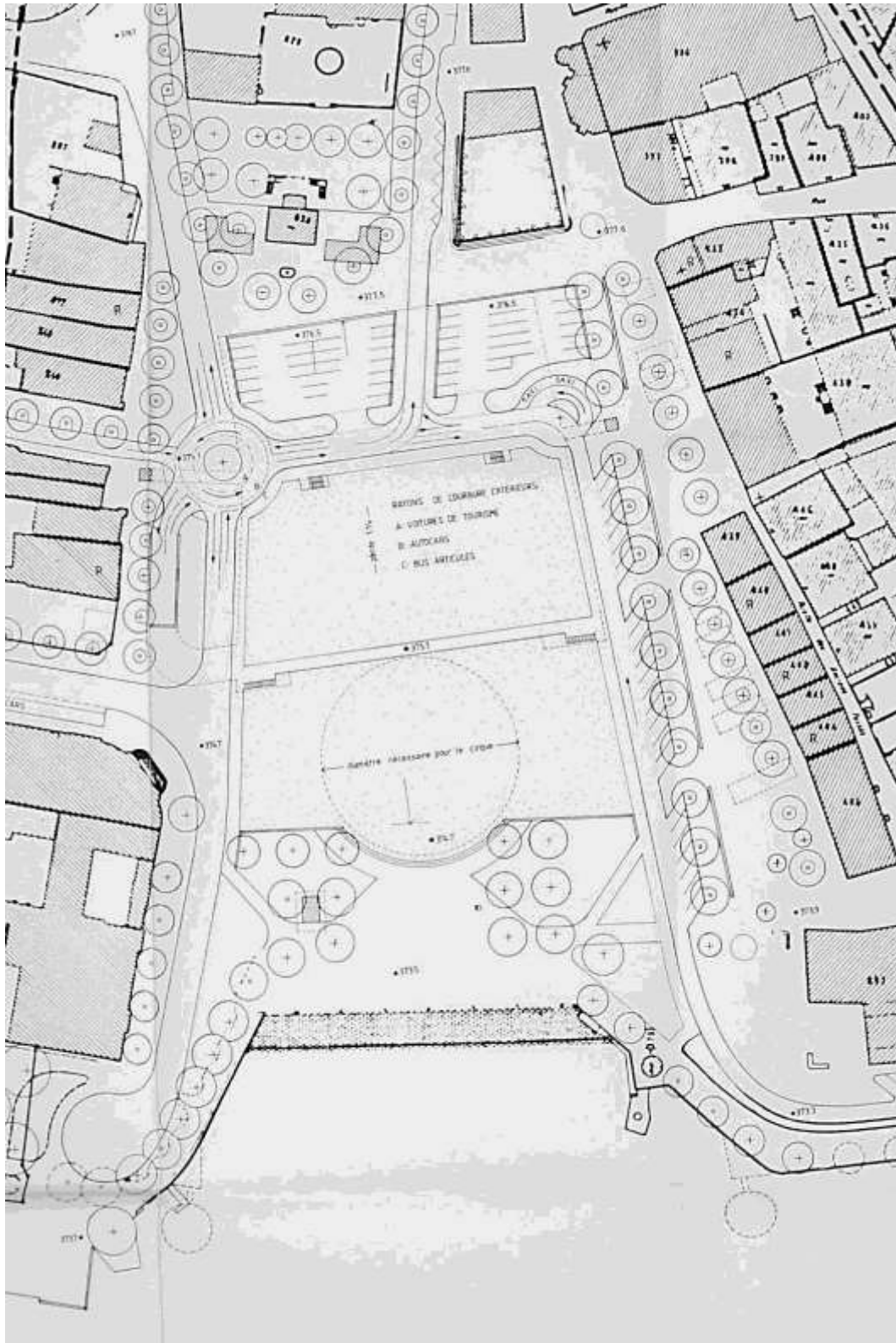


Fig. 64. Projet d'aménagement et de parking souterrain, Jean-Marc Lamunière, Georges van Bogaert et Bruno Marchand architectes, 1991 (Service de l'urbanisme). Un giratoire est créé au nord-ouest pour aménager l'accès au garage souterrain (à 8 heures). Des places de stationnement sont conservées au nord et à l'est. Le bosquet au sud n'est pas rétabli dans sa forme séculaire. Le projet tient par ailleurs compte des événements temporaires et réguliers qui se tiennent sur la place, comme le passage annuel du cirque Knie.



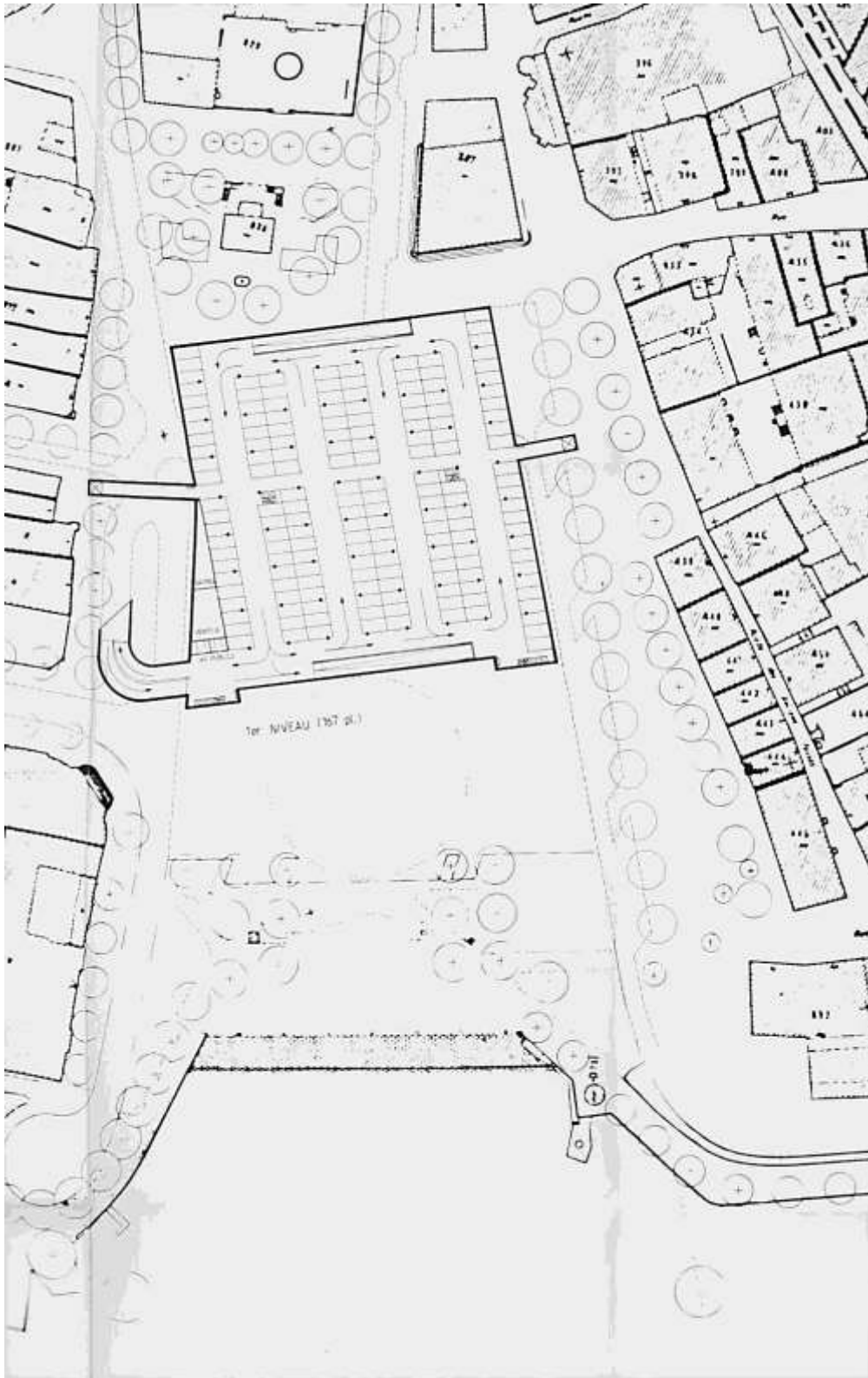


Fig. 65. Projet d'aménagement et de parking souterrain, 1<sup>er</sup> niveau, Jean-Marc Lamunière, Georges van Bogaert et Bruno Marchand architectes, 1991 (Service de l'urbanisme). S'élevant sur deux niveaux, le parking souterrain occupe les deux tiers de la surface de la place. Il ne possède qu'un accès à l'ouest.

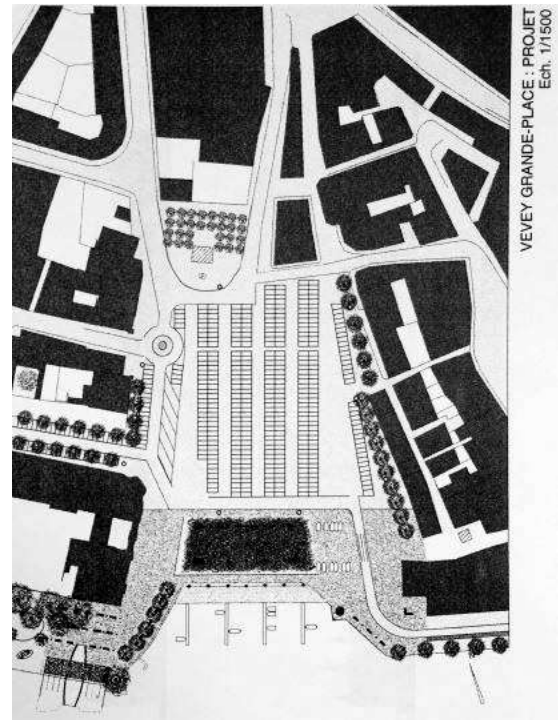
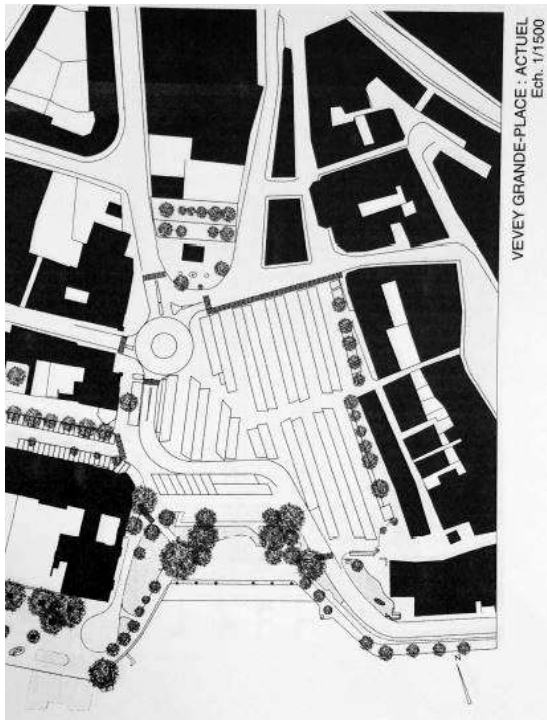


Fig. 66. Plan de la place en 1998 et projet du bureau Paysagegestion (Paysagegestion SA, « Grande-Place. Réaménagement du mail sud », Direction de l'urbanisme de la ville de Vevey, 1998). Le projet rétablit les rangées d'arbres au sud en parallèle à la rive du lac. Le bosquet serait constitué de trois lignes de tilleuls en plateau, formant globalement un léger trapèze ouvert sur un nouveau port. Les rangées comptent sept arbres, comme tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce nombre tend à diminuer à partir des années 1930.

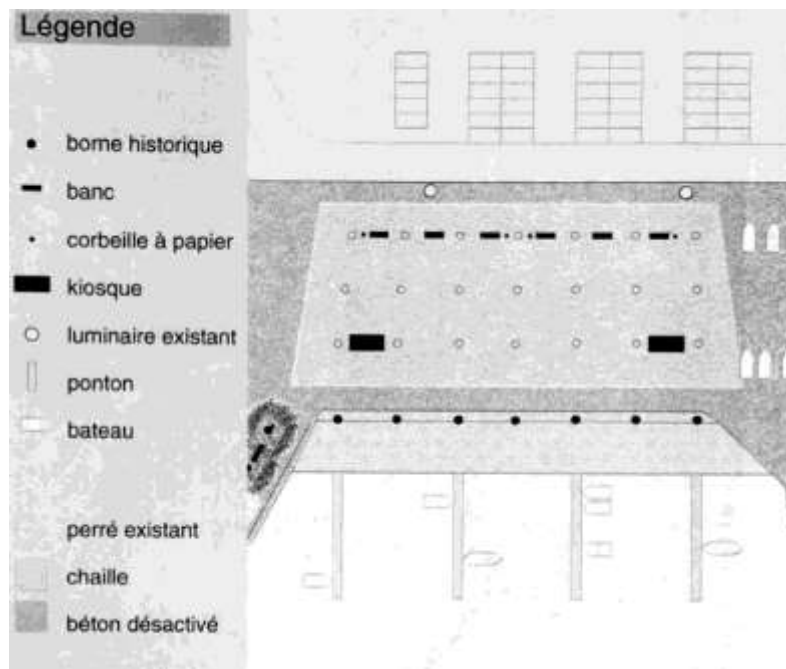


Fig. 67. Le projet de 1998 se caractérise par la création de pontons d'amarrage perpendiculaires à la rive. Il installe en outre un kiosque à chaque angle du bosquet (Paysagegestion, *op. cit.*, 1998). Le perré désigne un revêtement de pierres sèches, la chaille un revêtement de sol également fait de pierres, partiellement silicatisées, et le béton désactivé un sol en béton dont seul le gravier est apparent.

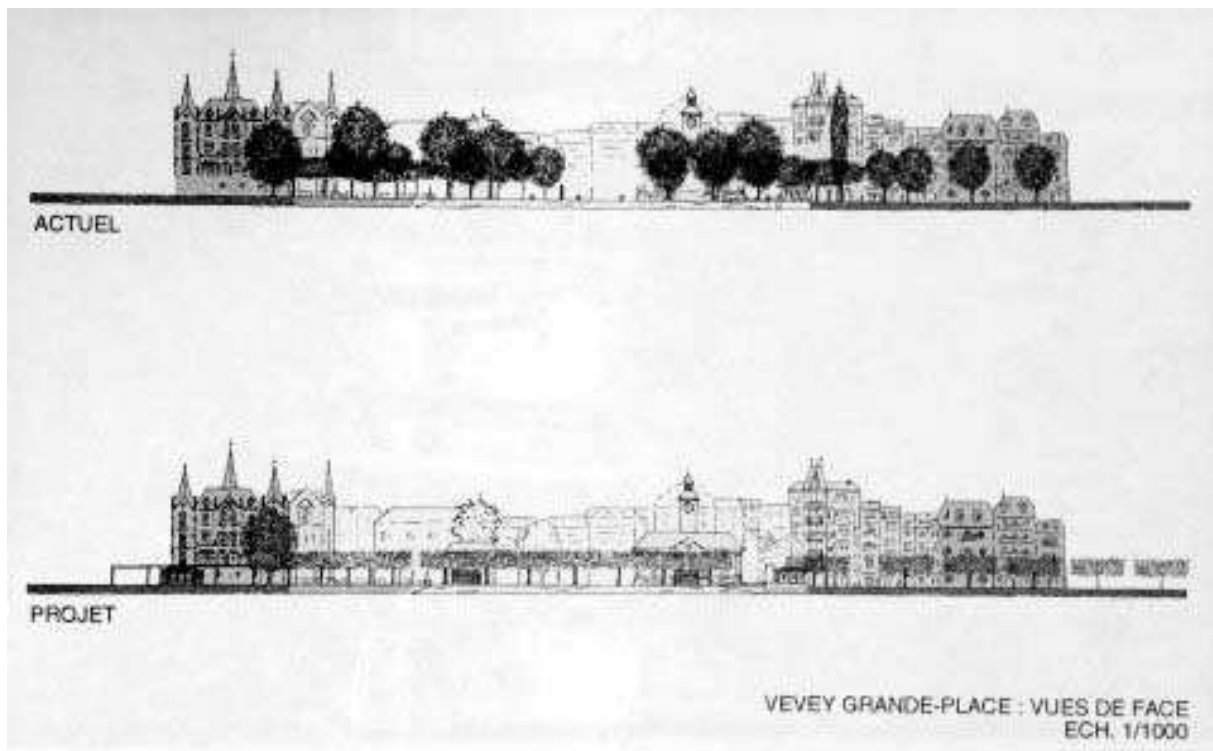


Fig. 68. Projet du bureau d'urbanisme Paysagegestion pour le sud de la place, 1998 (Paysagegestion, *op. cit.*, 1998).

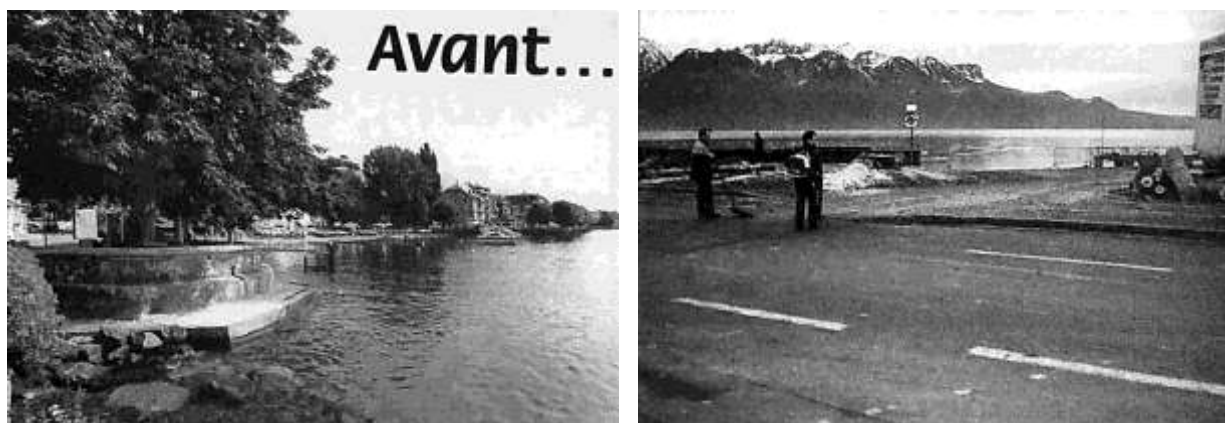


Fig. 69. « Les vingt-deux arbres de la place du Marché abattus par surprise lundi 4 et mardi 5 janvier », sur le mode du *avant-après* (photos Jean-Claude Boré et Alain Mauer, *Vevey-Hebdo*, 15.1.1999, n° 259).

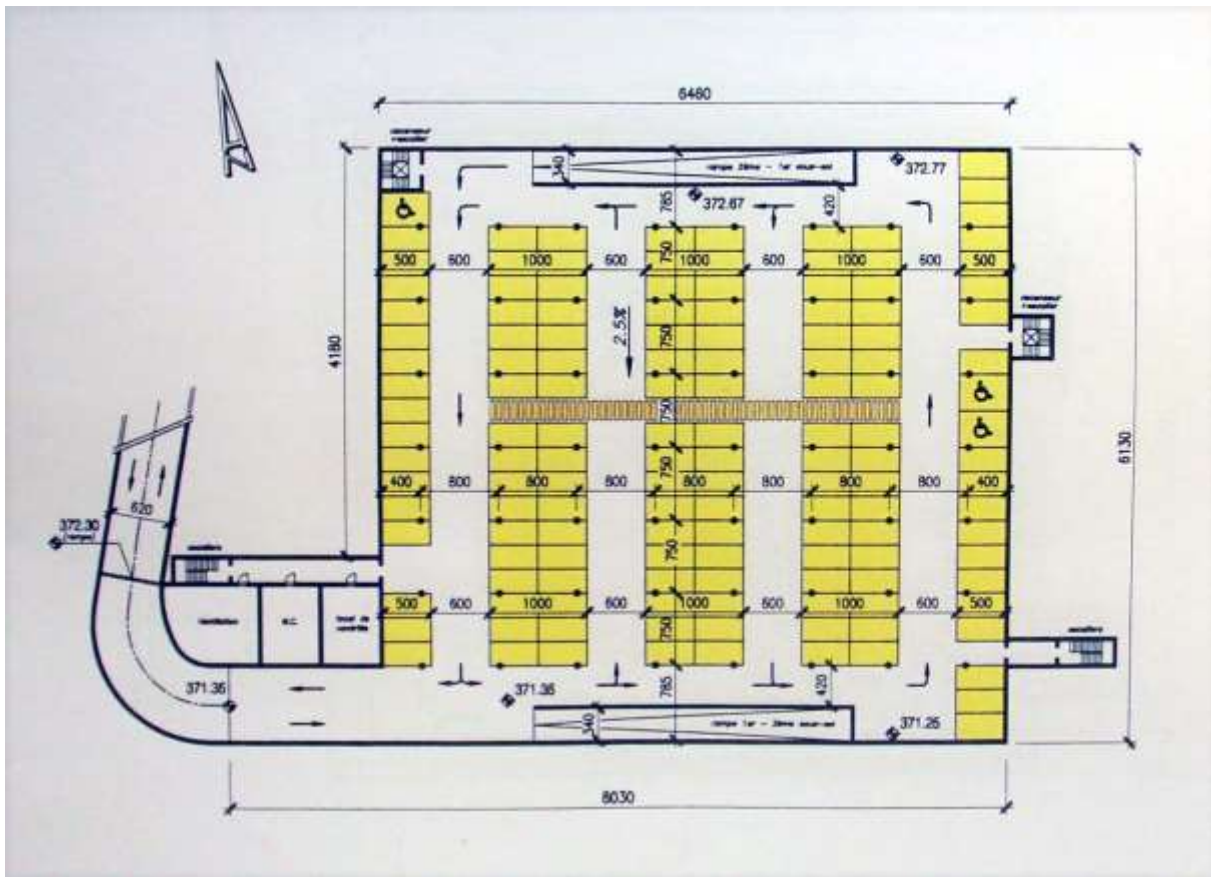


Fig. 70. Etude de faisabilité d'un parking sous la place du Marché, 1<sup>er</sup> sous-sol, Daniel Willi SA ingénieurs civils, 19.4.2000 (Service de l'urbanisme).



Fig. 71. Le sud de la place en 2014 avec les aménagements faits en 1999-2000 par Olivier Lasserre architecte paysagiste et Eligio Novello architecte (Cartoriviera).

## 12. Conclusion

Bien que située en-dehors du périmètre historique de la ville de Vevey, la place du Marché est implantée de manière extrêmement ancienne, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, à son emplacement actuel. Sa morphologie générale, déterminée principalement par les bâtiments qui l'entourent, n'a depuis lors pas changée. Elle a conservé la même forme, correspondant grossièrement à un trapèze aux angles irréguliers. Au cours du temps, les modifications principales de cette morphologie tiennent en la création de nouveaux accès depuis l'ouest : avenue Paul-Cérésole, rue du Torrent et rue Louis-Meyer, et l'aménagement de passages au bord du lac, aux deux angles sud, quai Vincent-Perdonnet et quai Monneret. De façon moins déterminante, la couverture d'un ruisseau et les différents revêtements qui lui sont appliqués jouent un rôle dans son aspect général.

La place ne possède que deux équipements marquants, liés à son activité commerciale : la Grenette, construite en 1808, et le poids public, de 1837. Ces deux édifices anciens, qui montrent de grandes qualités architecturales propres, font partie intégrante de l'image de la place. En raison de leur âge et de leur valeur esthétique, ils doivent faire l'objet d'une attention particulière, sur le plan de leur entretien et de leur mise en valeur, en particulier le poids public, qui semble quelque peu négligé. Sur le plan des aménagements, la place a été constamment, du moins depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, plantée d'arbres. Cependant, ceux-ci ont toujours été repoussés sur la périphérie pour ne pas gêner l'activité commerciale. Ils ont aussi longtemps assumé une fonction en lien avec cette activité, notamment le bosquet sud, au bord du lac, destiné à apporter de la fraîcheur aux laitages vendus sous son ombrage. Au même titre que les constructions, Grenette et poids public, le bosquet sud constitue un élément marquant de l'aspect de la place. Il est présent en permanence du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Fête des vigneronnes de 1977, où il est supprimé pour des raisons de mise en scène. Durant toute son existence, il conserve une forme plus ou moins constante, à savoir trois rangées de sept arbres parallèles au lac.

L'évolution de la place est cependant tributaire des changements progressifs que connaît son affectation. En effet, jusqu'au premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, elle ne remplit quasiment qu'une fonction commerciale, l'organisation de marchés. Cependant, le début du XIX<sup>e</sup> siècle vit l'essor du tourisme, manifesté notamment par les bateaux à vapeur qui y font escale entre Genève et Montreux-Clarens, dès les années 1820. En outre, certains habitants de Vevey, les plus aisés sans doute, développent eux-mêmes un intérêt pour l'agrément qu'offrent les quais et le panorama. Cette activité de loisir entre alors en conflit avec l'usage pratique qui est fait de la place et de ses rivages : convoyage et dépôt de marchandises, exploitation du gravier, lessive et étendage du linge, etc. Les nouveaux aménagements, quais, débarcadère, pavillons, se font en faveur de la plaisance et au détriment de l'activité économique, au point qu'ils repoussent progressivement cette fonction, et une population plus laborieuse, vers l'intérieur. Le projet de transformer plus ou moins le centre de la place, au milieu du siècle, en parc d'agrément est cependant repoussé et ne se concrétise que sous la forme d'un lampadaire unique.

Dans un second temps, on assiste aussi à un transfert du transport lacustre, qui connaît son heure de gloire dans la première moitié du siècle, vers le transport ferroviaire à partir de l'installation de la gare en 1861. Le trafic aquatique, autant marchand que touristique, en subit les conséquences. Cela se traduit notamment par le dépaysement du dépôt de marchandises de la place au Plan, à proximité du réseau ferroviaire, et par le déplacement du débarcadère, ainsi que du pavillon qui l'accompagne, de l'angle sud-est à l'angle sud-ouest de la place.

A partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours, le retour périodique de la Fête des vigneronnes, qui prend de plus en plus d'ampleur, joue un rôle déterminant dans l'évolution de la place. A chaque édition, la Fête pose des conditions qui nécessitent des aménagements, marquant ainsi une étape dans l'histoire de l'espace. Souvent, les autorités y voient aussi l'occasion d'apporter certains



chamboulements, masqués par une période exceptionnelle de fête, en évitant de choquer la population par un changement trop brusque. Un autre élément déterminant est représenté par l'essor de l'automobile. Sous la pression de ce mouvement de masse, la place se mue au cours des années 1960 en vaste parking. Dès lors, s'instaure, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une alternance dans l'usage de la place, entre stationnement constant de voitures, occupation régulière par le marché et utilisation ponctuelle par de grandes manifestations, dont la Fête des vigneron est la plus décisive quant aux aménagements à lui concéder. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, comme ailleurs, s'exprime l'aspiration à se réapproprié l'espace public en le confisquant à la domination de l'automobile. Cependant, les multiples tentatives d'escamoter cette nuisance en la refoulant sous terre n'ont pas réussi à s'imposer.

Aujourd'hui, la fonction et la forme à donner à la place entrent dans une nouvelle phase de réflexion. De nombreuses villes, en Suisse et ailleurs, se trouvent confrontées et ont parfois déjà résolu le lancinant problème de l'automobile que l'on n'accepte plus comme occupante naturelle des voies urbaines. Il a souvent été décidé de faire disparaître la voiture d'une façon ou d'une autre, par enterrement ou par exclusion, et de réaménager l'espace public pour répondre aux besoins actuels. Cependant, on constate souvent dans ces opérations d'embellissement un phénomène d'horreur du vide. Pour différentes raisons, que nous n'avons pas les moyens intellectuels d'explorer, bien que nous ayons le soupçon que la défense corporatiste de certains métiers de la construction et de l'aménagement n'y soit pas étrangère, ces espaces sont souvent rapidement remplis de nouveaux objets, mobiliers urbains de toutes sortes, grands ou petits. Or, de notre point de vue historique, nous tenons à rappeler qu'une place se définit avant tout par le vide. Un vide défini par un périmètre et par des limites construites, mais néanmoins non construit et inoccupé. Donc, si l'on veut inscrire les nouveaux aménagements dans une continuité historique, il faut être à même d'assumer ce vide.

Par ailleurs, la place du Marché à Vevey revêt un caractère unique. Elle bénéficie en effet d'une implantation exceptionnelle en bordure d'un lac et d'une ouverture spectaculaire sur un panorama mondialement connu. Les premières représentations réalisées de la place, vers 1800, montrent déjà une sensibilité particulière à ce cadrage singulier. Celui-ci fait donc partie intégrante de l'histoire de la place et de la perception que l'on en a eue au cours des deux derniers siècles. A nouveau, si l'on veut inscrire les nouveaux aménagements dans une continuité historique, on ne peut faire abstraction de ce cadrage et on se doit de le préserver au mieux.

A l'intérieur de ce cadrage, le bosquet formé de trois rangées d'arbres constitue un élément constant depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, en tout cas. Ce n'est que depuis 1977 qu'il a été profondément modifié. En ce sens, le projet de Paysagegestion, formulé en 1998, endossait complètement sa dimension traditionnelle, en visant une reconstitution très proche de la forme connue depuis toujours. En reprenant des essences dépourvues de feuilles en hiver cette solution présentait notamment l'avantage de dégager la vue sur le lac et les montagnes durant la saison froide, lorsque que l'ombrage n'est pas très utile. Pour la troisième fois, si l'on veut inscrire les nouveaux aménagements dans une continuité historique, il y aurait lieu de rétablir ce bosquet dans un aspect le plus proche possible de celui qui a existé durant en tout cas deux siècles.

Un argument pourrait cependant s'y opposer. Ce bosquet qui ne sert plus à conserver la fraîcheur des laitages en été, durant les marchés, a perdu sa fonction historique. Or, un objet patrimonial qui a perdu sa fonction historique a perdu également une grande partie de sa raison d'être ; et, de fait, sa reconstitution ne se justifie que difficilement. Cependant, aucune autre construction ne saurait se justifier en s'appuyant sur un quelconque prétexte historique.

### 13. Annexe : liste des bâtiments recensés bordant la place

Nom	Adresse	Constr. reconstr.	Architecte	Transformations importantes
Cercle du Marché	Anciens-Fossés 1	1818	Jean-Paul Gunthert	1905, remplac. des fenêtres du rez par de grandes baies vitrées, déplac. de l'entrée sur la façade est et modif. de l'accès aux étages Autres transfo.: 1963, 1980, 1982
Maison bourgeoise	Anciens-Fossés 3	-	-	-
Musée suisse de l'appareil photographique	Anciens-Fossés 7	1798	-	-
Maison bourgeoise	Anciens-Fossés 5	1793	-	XXe, transfo.
Maison bourgeoise	Anciens-Fossés 9	fin XVIIIe	-	vers 1950, transfo.
Maison bourgeoise	Anciens-Fossés 11	fin XVIIIe	-	vers 1950, transfo.
Maison bourgeoise	Anciens-Fossés 13	XVIIIe	-	1935, transfo.
Maison bourgeoise	Deux-Marchés 27	XVIIIe	-	1798-99, reconstr. partielle après la démol. de la tour-porte adjacente ; 1857, transfo. par Philippe Franel arch.
Bâtiment commercial	Deux-Marchés 25	1924	Otto Schmid	-
Château de l'Aile	Grande Place 1	1840-46	Philippe Franel	années 1940, aménag. d'appartements dans les étages ; années 1950, logements et garages dans dépendances nord ; 2008-14, restaur. par Christophe Amsler arch.
Casino du Rivage	Grande Place 3 / Rue Louis-Meyer 1	1906-1908	Charles Coigny	1955-56, reconstr. du corps ouest pour restaurant et nouveau hall d'accès à la salle par André Nobs arch.; 2009, restaur. par Architecum arch.; 2013, démol. du restaurant
Immeuble locatif	Grande Place 5	1836	Philippe Franel	av. 1865, surélev. côté Grande Place
Maison bourgeoise	Grande Place 9 / Torrent 1	av. 1766	-	-
Maison locative	Grande Place 17	XVIIIe	-	-
Maison bourgeoise	Grande Place 19	XVIIIe	-	-
Maison bourgeoise	Grande Place 21	XVIIe	-	1811, transfo. par Henri Perregaux arch.; 1871, adjonct. d'une terrasse; 1887, surélev.
Maison bourgeoise	Grande Place 23	av. 1766	-	XIXe, ajout d'un toit en berceau
Grenette	Grande Place 29	1808	Jean-Abraham Fraisse	-
Maison de Mme de Warens	Grande Place 2	XVIIe		1896, agrand. par Benjamin Nicole arch.; 1962, transfo.
Immeuble de commerce	Grande Place 4	1924	Otto Schmid	
Poids au foin	Grande Place s.n.	1837	Philippe Franel	1930, transfo. en kiosque par Adolphe Burnat et Pierre Nicati arch.
Maison bourgeoise	Lac 47-49-51	av. 1766	-	1985-90, restaur.
Maison bourgeoise	Louis-Meyer 2	av. 1766	-	-
Immeuble locatif et commercial	Théâtre 2	1874-75	Ernest Burnat et Charles Nicati	
Théâtre municipal	Théâtre 4	1867-68	Samuel Késer	1987-92, rénov. totale et agrand. sur l'arrière par Jean-Marc Jenny arch.
Maison bourgeoise	Torrent 2	XVIIIe	-	-

Sur la base du recensement architectural du canton de Vaud ([www.recensementarchitectural.vd.ch](http://www.recensementarchitectural.vd.ch)) et de l'INSA.  
Remarque : "Avant 1766" signifie que le bâtiment est attesté sur Plan de 1766 (Archives cantonales vaudoises).

## 14. Bibliographie

### Sources

- Archives communales de Vevey  
Procès-verbaux du Conseil municipal  
Préavis au Conseil communal
- Musée historique de Vevey  
Dossiers photos de la Direction des travaux
- Service de l'urbanisme de la Ville de Vevey

### Sources imprimées

- « La place du Marché, à Vevey », *Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande*, 1915, vol. 53, p. 4.
- Paysagement SA, « Grande Place. Réaménagement du mail sud », Direction de l'urbanisme de la ville de Vevey, 1998 (non publié).
- *Une place pour la ville... le cœur de Vevey : réaménager la place du marché*, Commune de Vevey, 1998.

### Etudes

- *Cercle du Marché Vevey, 1818*, Vevey : Cercle du marché, 1996.
- CÉRÉSOLE, Albert, *Notes historiques sur Vevey*, Vevey : Gerber & Daengeli, 1990.
- DUPONT, Patricia, FREY, Sabine, *Etude historique sur la place du Marché de Vevey*, 1989 (non publié).
- KOENIG, René, SCHWAB-COURVOISIER, Albert, *Vevey-Montreux photographiés par nos aïeux*, Lausanne : Payot, 1973.
- MULLER, Fédia, *Images du Vevey d'autrefois : maisons, rues, quartiers et personnages disparus évoqué par le texte et l'image*, Vevey : Säuberlin et Pfeiffer, 1975.
- NEUENSCHNWANDER-FEIHL, Joëlle, *INSA. Inventaire suisse d'architecture. 1850-1920*, vol. 9, Berne : la Société d'histoire de l'art en Suisse, 2003.
- RADEFF, A., PAUCHARD, M., FREYMOND, M., *Foires et marchés de Suisse romande*, Yens-sur-Morges : Editions Cabédita, 1992, pp. 106-110.
- RECORDON, Edouard, *Etudes historiques sur le passé de Vevey*, Vevey : Säuberlin + Pfeiffer, 1970.
- ROBBIANI, Tamara, *Vevey. Casino du Rivage. Etude historique et architecturale préliminaire*, Direction de l'urbanisme et des constructions de la ville de Vevey, novembre 2007 (non publié).

WEIDMANN, Denis, « Chronique archéologique 1988 », *Revue historique vaudoise*, 1989, pp. 107-178.

WEIDMANN, Denis, « Chronique archéologique 1990 », *Revue historique vaudoise*, 1991, pp. 119-189.

## **15. Liste des abréviations**

**AV** : Archives communales de Vevey

**CM** : Procès-verbaux du Conseil municipal de la ville de Vevey (AV)

**MHV** : Musée historique de Vevey

**Service de l'urbanisme** : Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable de la ville de Vevey